N° CF	Année	Jour	Nature	N° Catg	Lieu	Dpt	Nb	Département	N°	Joueur 1	Joueur 2	Joueur 3	Ville	Club
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	1	Alpes-Maritimes	6	PELLI Alphonse	MACAGNO Adolphe	GAVINO Maurice	Antibes	Pétanque Antiboise
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	2	Alpes-Maritimes	6	ROSATI Yves	ZANOTTI Lucien	TRISCORNIA Pierre	Cannes	C-C-O Cannois
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	3	Alpes-Maritimes	6	VERNE Marcel	CARBONEL Honoré	VIORA Lucien	Cannes	C-C-O Cannois
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	4	Ariège	9	ZANON Guy	BREL Etienne	ALAZET Claude	Saint-Girons	ASPTT Saint-Girons
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	5	Aube	10	PARIS André	VIGNON Bernard	BAJOT Michel	Bar-sur-Seine	A-B Barséquanaise
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	6	Aude	11	BUSTREO Primo	GARIMA Michel	GONZALEZ Yves	Carcassonne	ASPTT Carcassonne
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	7	Aude	11	JEANJEAN Henri (11)	DOUARCHE Michel	RICHARD Robert (11)	Narbonne	ASPTT Narbonne
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	8	Aveyron	12	BEX Lucien	BOUSQUET Raymond	PANOSSIAN Manuel	Combes	Mineurs P-C
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	9	Bouches-du-Rhône	13	BATTESTI Jean	BANEGAS Jean (13)	VILUCCHI Florent	Marseille	U-S Cheminots Marseille
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	10	Bouches-du-Rhône	13	BROCCA Pierre	DE FABRITIIS Hector	ROHNER Maurice	Port-de-Bouc	Boule de Tassy
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	11	Bouches-du-Rhône	13	CODDE Henri	LAISNE Guy	RICHARD Emile	Marseille	Gazélec Marseille
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	12	Bouches-du-Rhône	13	EVANGELISTA René	SAPIENZA Pierre	BLANCHARD Victor	Marseille	Les Embrouilleurs
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	13	Bouches-du-Rhône	13	GILLOUX Pierre	CANTAREL Jean	AMOURIQ Claude	Aix-en-Provence	Petite Vitesse
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	14	Bouches-du-Rhône	13	LOCATELLI Joseph (13)	BEZZA François	PISAPIA Albert	Marseille	Gazélec Marseille
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	15	Bouches-du-Rhône	13	MAGNANI Triestino	DELL'UNTO Jean-Pierre	PALAZZOLO Marius	Marseille	Les Zan-Zan
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	16	Bouches-du-Rhône	13	MAZZELLI Jean	GIRARD Paul	ARVANITIS Etienne	Marseille	Lou Rastéou
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	17	Charente	16	LEGRAND Jean-Claude	KERMARREC Raymond	MAESTRACCI Joseph	Ruelle-sur-Touvre	Pétanque Ruelloise
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	18	Charente-Maritime	17	SINTES Camille	ESTEVE Paul	GERS Alain	Rochefort	A-B Rochefort
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	19	Dordogne	24	HERNANDEZ Jean-Baptiste	SOLER Jean-Pierre	VERDOU Dominique	Saint-Astier	C-B Astérien
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	20	Drôme	26	FURODET Paul	DEJOUX René	ROBIN André (26)	Montélimar	A-S Montélimar
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	21	Normandie-Centrale	28	CHIARABINI Georges	HUILLET Roger	TISON Noël	Dreux	Club du Parc
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	22	Gard-Lozère	30	KORYCZAN Joseph	BARTHOLOME Maxime	POUGET Yves	Le Martinet	J-P Le Martinet
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	23	Gard-Lozère	30	LARGUIER Louis	ROCHER Gilbert	COURBIER Robert	Salindres	A-S Salindroise
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	24	Haute-Garonne	31	BIANCOTTO Aldo	RUFFAT Georges	BOUBE Christian	Toulouse	T-P-C
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	25	Haute-Garonne	31	LAGARRIGUE Jacques	CAPET Maurice	JARRASSIER Gérard	Toulouse	Pétanque du Suspendu
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	26	Haute-Garonne	31	VIDAL André (31)	BONNET Christian (31)	LABATUT Roger	Toulouse	La Digue Fer à Cheval
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	27	Gers	32	BATAILLE Jean-Henri	CONQUET Jean	CONQUET Joseph	Jegun	P-C Jegun
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	28	Gironde	33	BOS Fernand	OLTRA Pierre	FEILLON Max	Gajac	Plage
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	29	Gironde	33	IRRIBARRIA Claude	ANDREU Armand	PALLIER Yves	Bordeaux	S-O-B
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	30	Gironde	33	RIBOULET Michel-Paul	RAMIREZ José	PELATAN Roger	Bordeaux	Boule de Pelleport
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	31	Hérault	34	MARCO Roger	TREBILLAC André	HERAIL Henri	Sérignan	P-C Sérignan
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	32	Hérault	34	SCIALO Paul	NATOLI Innocent	MUNOZ Antoine (34)	Frontignan	Francs Pétanqueurs Frontignan
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	33	Landes	40	FILECCIA Vincent	CARBONNEL Joseph	PHILIPOT Joseph (père) (40)	Mont-de-Marsan	Stade-Montois Pétanque
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	34	Loire	42	JUVHOMME Marc	CICCOLELLA Vincent	GIGLIO Robert	Saint-Etienne	Pétanque Sans-Souci Saint-Etienne
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	35	Lot	46	COMBELLES René	PIASER Noël	GONZALES Ignasse	Castelfranc	P-C Castelfranc
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	36	Lot-et-Garonne	47	BOUE Roger	BORDIN Armand	MONIZZA Mario	Montesquieu	Pétanque Montesquieu
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	37	Maine-et-Loire	49	LAZARO Salvador	GOGNALONS Paul	AUDIGANE Yves	Saint-Macaire-en-Mauges	Association Macairoise Pétanque
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	38	Nord	59	GUTTIEREZ Bastien	FRIEDERICH Guy	LOMBARDO François	Roubaix	Les Pionniers
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	39	Basses-Pyrénées	64	MARTIN Jacques (64)	SAMPIETRO Paul	MATHIEU Joël	Pau	Joyeuse du Bon Coin
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	40	Hautes-Pyrénées	65	HUEBER Aubin	DOYA François	PUERTOLAS Vivien	Cabanac	A-B Cabanac
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	41	Pyrénées-Orientales	66	BARNILS Vincent	AUSET André	VIDAL Pierre (66)	Perpignan	Foyer Léo-Lagrange Perpignan
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	42	Pyrénées-Orientales	66	GOZE Henri	PAGES Albert	CATALA Marcel	Perpignan	J-P Perpignan
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	43	Alsace	68	CASABIANCA Luc	DIAMANTARA Dimitri	ARNOLD Joseph	Wittelsheim	P-C Wittelsheim
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	44	Ile-de-France	75	ARCOLAO Ange	GALLAND Raymond	BARTHELEMY Jean-François	Paris	Lou Pitchoun Paris
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	45	Ile-de-France	75	FALIP Pierre	LENARD Joseph	DHO Louis	Paris	Refuge P-C Nation
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	46	Ile-de-France	75	SARNITO Marcel	MELIS François	BOULLE Léon	Paris	Lou Pitchoun Paris
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	47	Haute-Normandie	76	LEONIDE Francis	BERTHOMIEU René	MUCKA Louis	Rouen	Gazélec Rouen
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	48	Tarn	81	RUIZ Raphaël (81-1)	CALS René	BRANDY René	Aussillon	E-S Aussillon
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	49	Tarn-et-Garonne	82	ROUX Jean (82)	SCUDELER Serge	GRANET Guy	Grisolles	Pétanque Grisollaise
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	50	Tarn-et-Garonne	82	SABATINI Nino	MICHELETTO Dominique	BENONI Henri	Montauban	Pétanque des Halles
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	51	Var	83	BLANC Jules (83)	PALAGI Marius	FRAIRE Noël	Hyères	J-B Hyères
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	52	Var	83	CHAMBERS Pierre	PAUL Louis (83)	ZERBONE Lucien	Hyères	A-B 2 Gares
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	53	Var	83	DEBARBIERI Joseph	MILLAN René	SENES Eugène	Toulon	B-J Toulon
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	54	Var	83	DONZEL André	SALLE André	FENIS Jean	Le Luc	Boule Bleue
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	55	Var	83	GALLI Daniel	SALLE Aimé	HERAUD Jean	Le Luc	J-B Le Luc
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	56	Var	83	GALLO Jean	LANNI Joseph	VENTURINI François	Toulon	B-J Toulon
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	57	Var	83	ZANETTI Pierre	AVENA Léon	CHABROLIN Jean-Pierre	Le Luc	Boule Bleue
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	58	Vaucluse	84	REGNIER Alfred	VEDEL Joseph	GUEIT Auguste	Avignon	Boule Carrée Saint-Lazare
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	59	Vaucluse	84	SERRA René	AUSSENAC Roger	BONIS Gérard	Carpentras	A-B Carpentras
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	60	Haute-Vienne	87	BORDERIE Raymond-Marcel	FLORES Raymond	PRUGNAUD Jean	Limoges	Amicale Mas-Neuf
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	61	Vosges	88	MATHERON Jean	ARNOLD Louis	ARNOLD Alexis	Epinal	Pétanque Epinal
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	62	Vosges	88	TEMPIER Georges	RAYNAUD Léon	LANTHIOME Gilbert	Contrexéville	U-S Contrexéville
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	63	Vosges	88	THIBERS Guy	THIBERS Laurent	LORENTE Pierre	Epinal	Electric Gaz
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	64	Vosges	88	VIAL Jean (88)	LHOTE Armand	BLANCHARD Lucien	Epinal	Electric Gaz

LA GRANDE SEMAINE DE LA PÉTANQUE EST OUVERTE...

Plus de 2.000 visiteurs sont attendus dans la CITÉ DES IMAGES

LA grande semaine de la pétanque est ouverte ! Pour la première fois dans l'histoire d'une cité de la langue d'OIL, un championnat de France de Pétanque va se dérouler pendant trois jours. Lorsqu'il y a un an, les pionniers de la pétanque spinalienne émirent cette idée de championnat, beaucoup pensèrent qu'il s'agissait d'une galéjade de plus, née autour d'une tournée de Ricard. ... Et puis la municipalité ayant compris tout l'intérêt de cette originale manifestation, appelée à rassembler à Epinal la masse des Méridionaux(a mis le poids d'une subvention dans le plateau de la balance. Dès lors, les concours sont arrivés, la Société des Fêtes a équilibré le second plateau de la balance, du poids de sa grande expérience...

Aujourd'hui, il est admis que ce 19e championnat revêtira, aux yeux des organisateurs spinaliens, la même importance que, naguère, le concours international de Musique Populaire ou le concours Fédéral de Gymnastique féminine.

Les organisateurs spinaliens se sont attachés à enterrer les manifestations et concours spécifiquement sportifs, de r'jouissances folkloriques et touristiques. C'est pourquoi, au cours des quatre journées à venir, place sera largement faite aux images d'Epinal et aux sites des Hautes-Vosges.

Pour peu que le soleil suive les pétanqueurs du Midi jusque chez nous, Epinal apparaîtra à ses visiteurs sous son meilleur éclairage. La masse des joueurs, accompagnateurs, dirigeants et familles représentera quelque 2.000 à 2.500 personnes.

Ce chiffre donne une idée de l'ampleur des problèmes d'hébergement et de restauration devant lesquels se sont trouvés les membres de la Société des Fêtes.

Aujourd'hui, tout est résolu, grâce au dépannage des établissements scolaires, grâce au prêt, en literie, de l'armée américaine.

UN APERÇU DU PROGRAMME

Depuis plusieurs jours, la voirie spinalienne et les membres de la commission des terrains, s'activent à transformer le Petit Champ de Mars, en un élégant terrain de compétition. Ce Champ de Mars qui a déjà vu tant de parades et de défiles militaires, va retentir du cliquetis pacifique des boules de pétanque, et des exclamations joviales des joueurs. On l'a aménagé — juste ce qu'il faut — ratissé, rénové, éclairé et sonorisé. Depuis hier, les emplacements de jeux ont été tracés à la craie ; les vieux platanes de l'allée de la Moselle vont devenir aussi célèbres que ceux de Cavaillon ou d'Aix-en-Provence.

Le rush des pétanqueurs commencera dès jeudi 6 août. Ce jour-là le président du championnat supervisera la première opération officielle, qui sera, le tirage au sort des poules du Championnat de France (jeudi à 15 heures dans le grand salon de l'Hôtel de Ville). Les premières délégations sont attendues pour ce soir-là ; c'est pourquoi la permanence fonctionnera en mairie jusqu'à 24 heures.

La grande invasion se déversera sur Epinal, dans la journée de vendredi, on a prévu le maximum pour l'accueil des équipes qui arriveront un tiers par le fer, deux tiers par la route. En prévision de ces arrivées massives, la permanence fonctionnera en gare, jusqu'au dernier train et à la mairie jusqu'à 24 h. ; la réception fonctionnera également à partir de 20 h. 30 à la salle des fêtes.

Samedi, le soleil se lèvera sur Epinal, sous la forme d'une boule de pétanque d'or, car le programme de ce samedi est particulièrement chargé.

Dès le matin, Epinal verra le défilé des sociétés participantes, avec le concours des musiques militaires de la garnison. Rassemblement à 8 h., place de la Gare, avec l'itinéraire suivant : rue des Etats-Unis, rue Léopold-Bourg, rue Rualménil, rue Aubert, pont Carnot, monument aux morts, place Foch, où aura lieu un dépôt de gerbes, avenue Gambetta, Petit Champ de Mars.

A 9 h., début des jeux jusqu'à 12 h., reprise à 14 h. 15.

La soirée sera marquée, à 20 h. 30 par un défilé de musique militaire en ville ; et à 21 h. par une grande fête de nuit au parc du Château.

Pour cette fête de nuit, au théâtre de Verdure, la Société des Fêtes s'est assurée le concours prestigieux des ballets lumineux de Viviane Deck (qui a fait les beaux soirs de Versailles).

Figurent également au programme, le chanteur international André Gilles, grand prix du Disque.

La seconde partie du programme sera spécialement consacrée aux productions spinaliennes.

La Société des Fêtes veut faire porter son effort sur cette présentation typique constituant un grand dépliant artistique de pure sève spinalienne. Les enfants de Pinau rééditeront, dans une présentation nouvelle, leurs succès passés avec : « Les Images Vivantes d'Epinal », « Les Contes de Fées », « l'Epopée Napoléonienne ».

Lorsque le rideau, rouge et or, tombera sur le dernier grognard, les pétanqueurs pourront se retrouver, dès 22 h., à la salle des fêtes, où sera donné le grand bal de nuit des 19e Championnats, avec le célèbre orchestre Auguste Baldi.

La nuit sera courte, mais les champions se réserveront pour le lendemain, où dès 8 h., en présence du président Louis Alterio, se dérouleront les éliminatoires directes du Championnat de France.

Au programme de ce dimanche, sont inscrits, à 11 h. 30, réception à l'Hôtel de Ville par le maire d'Epinal qui reviendra tout exprès d'Espagne ; à 12 h. 30, banquet officiel au Central-Hôtel ; à 14 h. 15, reprise des jeux ; à 17 h. 30, présentation des finalistes sur le terrain d'honneur.

La distribution des prix aura lieu, devant le secrétariat vers 19 heures.

Pour se remettre de leurs émotions, les pétanqueurs pourront, de 17 à 24 h., à la salle des fêtes, participer à la sauterie et au bal de nuit (sans interruption) avec le concours du grand orchestre Jean Chiffre.

Pour beaucoup de visiteurs, ce sera l'occasion de visiter Epinal et les Vosges. Dans cette perspective, une excursion est prévue pour le lundi. Départ à 8 h., place des Vosges. Points principaux visités : la crête des Vosges, le château du Haut-Kœnigsbourg, vignobles alsaciens, Gérardmer, halte-repas à Saint-Hippolyte.

P.J.

Les Départements représentés

Soixante-quatre équipes en première catégorie, et cent-soixante, en deuxième, représenteront les départements suivants (ou plutôt les comités) : Alpes-Maritimes, Alsace, Ardèche, Ariège, Aube, Aude, Aveyron, Basses-Alpes, Basse-Normandie, Bouches-du-Rhône, Centre, Charente, Charente-Maritime, Cher, Corse, Côte-d'Or, Deux-Sèvres, Dordogne, Doubs, Drôme, Finistère, Gard, Lozère, Gers, Gironde, Hautes-Alpes, Haute-Auvergne, Haute-Garonne, Haute-Normandie, Hautes-Pyrénées, Haute-Savoie, Haute-Vienne, Hérault, Ile-de-France, Indre-et-Loire, Isère, Landes, Loire, Loir-et-Cher, Loire, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Moselle, Nord, Normandie-Centrale, Oise, Rhône, Roussillon, Sarthe, Saône-et-Loire, Savoie, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Vosges.

* *

Ajoutons qu'aura lieu également un concours de tenues et que les organisateurs ont prévu des prix de présentations.

RREFOUR DU "CHAT BOTTÉ"

une automobile heurte se contre un arbre

et ses quatre enfants blessés

choc effroyable contre l'arbre.

menceau, est en effet, marié à la sœur de Mme Normand.

M. Normand était revenu à la fin du mois chercher sa famille pour l'emmener chez sa mère qui demeure près de Saint-Dié, à Ste-Marguerite, et qu'il venait de prévenir par téléphone de son arrivée.

Mme Normand, qui est par ailleurs la fille de M. Peroz, sous-directeur de la BNCI à Epinal, est atteinte de luxations au bassin et au fémur. Elle est à l'hôpital St-Maurice où son état, bien que légèrement comateux, n'inspirait pas d'inquiétudes en raison de l'absence de fractures.

Des quatre enfants qui se trouvaient à l'arrière de la voiture, la plus touchée est la petite Marie-Christine, qui, après avoir été examinée à la clinique Saint-Jean, a été dirigée sur Nancy.

L'état des trois autres n'inspirerait pas d'inquiétudes.

Nous prions les familles Normand, Pierrel et Peroz d'accepter toute notre sympathie attristée dans la douloureuse épreuve qui les atteint.

AVIS DE DÉCÈS

CHAVELOT - CHANTRAINE. — M. Emile Férina ; les familles Liénard, Férina, Pierrat, Pierre, Rivat, Demulier, parents et amis, ont la douleur de vous faire part de la mort de

Madame Emile FERINA
née Marguerite LIENARD

décédée le 3 août 1964.

Le service funèbre sera célébré en l'église de Chavelot, le mercredi 5 août, à 10 h. 15.

Remerciements à l'église.

Inhumation au cimetière de Chantraine, le même jour, à 11 h. 15.

SAINT-LEONARD - PLAINFAING. — Les familles Dietsch, Grauer, Henry, Parisot, Marchal et toute la parenté, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Gustave DIETSCH

survenu accidentellement le 2 août 1964, dans sa 67e année. Les obsèques auront lieu en l'église de Saint-Léonard, le mercredi 5 août, à 9 h. 30, pour être inhumé ensuite dans la concession familiale à Plainfaing.

DARNEY. — M. Adrien Servas ; M. et Mme Jean Servas et leurs filles M. Mme Louis Gerc...

Samedi et dimanche dans une ambiance de kermesse

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PÉTANQUE DONNERA A ÉPINAL UN VISAGE "MÉDITERRANÉEN"

Il n'y a plus guère de jours qui nous séparent du Championnat de France (Seniors) qui va se dérouler les 8 et 9 août dans le cadre merveilleux du Champ de Mars spinalien. Les Services municipaux mettent la dernière main à la préparation des terrains de jeu, ainsi qu'à la mise en place des matériaux nécessaires à l'organisation.

Quoi qu'il en soit, tout sera prêt à l'heure « H » et samedi matin, Epinal s'éveillera dans une joyeuse ambiance de kermesse.

Le Championnat s'annonce plus indécis que jamais. De nombreuses triplettes se valent car les unes et les autres approchent de la perfection et à ce stade les écarts se creusent difficilement. Il est bon de souligner la brillante forme de l'équipe Palaggi-Blanc-Fraire qui s'est montrée digne de son titre de champion de France en enlevant samedi à Marseille, le Tournoi organisé par notre confrère « Le Provençal » et la Maison Ricard, qui groupait la bagatelle de 1264 équipes. Les Varois ont battu en finale la formation avignonnaise Marquis, Othello, qui avaient pour partenaire Roger Vivancos, ancien champion de France de boxe.

Cela promet de vives empoignades lesquelles seront suivies attentivement par de nombreux spectateurs et cette débauche de beau jeu, risque d'amener de nombreux adeptes dans les rangs des pétanqueurs vosgiens car ils seront certainement conquis par ce jeu intéressant dont l'effectif de pratiquants ne cesse de croître... tant peu partout en France.

Que feront les Vosgiens ?

Le Comité des Vosges sera représenté par quatre équipes en première catégorie et six en deuxième. En dépit de la valeur des joueurs qui sont qualifiés, nos Vosgiens peuvent tirer leur épingle du jeu. Nous ne serions pas étonnés si une première catégorie, une équipe vosgienne atteignait les demi-finales. Plus qu'en n'importe quelle autre discipline sportive, l'avantage du terrain joue un rôle souvent déterminant. En deuxième catégorie également nos joueurs peuvent se distinguer. Pour le moment, nos représentants aligneront dans cette catégorie six équipes, ce nombre peut être augmenté d'une ou deux formations si la Corse continue à observer un mutisme qui fait craindre le forfait.

Gardons toute notre confiance à nos représentants. Espérons qu'ils puiseront dans la galerie nombreuse qui suivra leurs ébats, la force de vaincre, afin d'obtenir un beau classement dont l'éclat rejaillirait sur le Comité départemental des Vosges, l'un des plus jeunes, mais également l'un des plus remuants de France.

Voici les champions de France 1963 (première catégorie) qui viendront à Epinal avec l'idée de faire la passe de deux, ils sont actuellement en pleine forme et viennent d'enlever le tournoi du « Provençal » à Marseille
De gauche à droite : FRAIRE, PALLAGE et BLANC (Joyeux Boulomanes Hyérois)

Les XIXes Championnats de France de pétanque

Les premières équipes méridionales s'entraînent sur le "mail" du Petit-Champ-de-Mars

SI la météo tient ses promesses, à partir de vendredi, on pourra regarder la carte de France à l'envers et la Cité des Images sera transformée en une ville méditerranéenne. Les XIXe championnats de pétanque ne seront pas seulement une manifestation sportive inaccoutmée, ils constitueront aussi un grand déploiement folklorique dont l'Epinal estival est appelé à tirer le plus légitime profit, étant donné les sacrifices financiers consentis au moment du vote du Budget primitif.

L'invasion pacifique est commencée depuis hier. Deux cent vingt-quatre équipes engagées, plus de 2.000 visiteurs, sont attendus dès aujourd'hui.

Certains joueurs chevronnés n'ont pas attendu ce matin pour venir reconnaître les lieux. Déjà, hier après-midi, le Petit Champ de Mars était le théâtre des premières joutes amicales et un tournoi, en nocturne, s'est déroulé au long de la Moselle.

On pouvait déjà voir, hier après-midi, l'équipe Brocca, de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), l'équipe Galand, de Paris, champion de France en 1958 à Valence, l'équipe Felicia, des Landes.

Pour l'heure, le Petit Champ de Mars a été transformé en mail par les services de la voirie spinalienne qui s'emploie à réaliser l'implantation des jeux sur le terrain. Les commissaires surveillent cette implantation délimitée par des bandes blanches.

Devant la tribune officielle déjà dressée, des barrières métalliques délimitent le périmètre des terrains réservés pour les parties terminales, c'est-à-dire les demi-finales et les finales.

C'est le 1er février 1964, dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville que furent jetées les premières bases de l'organisation des 19es Championnats de France de Pétanque. Au cours de cette importante réunion, le Président ALTERIO avait dit toute sa confiance dans les organisateurs spinaliens. On reconnait de gauche à droite : MM. René PAUZIN, MORTAL, Louis ALTERIO, André ARGANT, André DESBUISSON, Jean BOUNIOT.

Un autre périmètre de barrières métalliques délimite les emplacements dévolus à la première catégorie.

Les joueurs de 2e catégorie se verront réserver les jeux en bordure d'allées et toutes les allées, des marronniers de la Moselle et au long du Cours (jardins d'enfants).

M. Louis ALTERIO, président de la Fédération Française de Pétanque, remettant la médaille d'argent à M. Alex ALBIN (U.S. Contrexéville), vétéran des pétanqueurs vosgiens (79 ans). Ceci se passait le 1er février 1964, dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville d'Epinal

Dans un Champ-de-Mars d'Épinal, inondé de soleil, préparez-vous à faire connaissance avec les pétanqueurs dont les exploits, samedi et dimanche, vous emballeront

Il nous est particulièrement agréable de présenter aujourd'hui les équipes qui évolueront samedi et dimanche en première catégorie. Comme nous l'avons dit déjà dans cette série, les équipes sont très près les unes des autres et un pronostic s'avère difficile.

Nous allons cependant nous aventurer dans ce petit jeu, car quelques formations nous semblent succeptibles de se détacher du peloton et de caracoler vers les premières places.

A tout seigneur, tout honneur. Réservons donc un préjugé favorable à l'équipe varoise de Palaggi, Blanc et Fraire, champions de France 1963 et qui vient d'enlever de haute lutte le tournoi du « Provençal ». Sur sa forme actuelle, cette équipe semble appelée à jouer dans la compétition un rôle déterminant.

Pour lui barrer la route du titre envié, nous retrouvons les Niçois Verne, Carbonnel et Viora, les Marseillais Locatelli, Bezza, Pisapia, les Drômois Purodet, Dejoux et Robin, les Héraultais Marco, Trébillac et Hérail. Les Catalans Goze, Pagis et Catala auront également de nombreux partisans.

Parmi les régionaux, il faut accorder une première chance à la brillante équipe de Wittelsheim, Casabianca, Diamantora et Arnold qui peut s'infiltrer jusqu'au sommet du tableau. De leur côté, Epinal et Contrexéville, peuvent causer une agréable surprise pour leurs ardents supporters en décrochant une belle place d'honneur.

Comme on le voit, la bataille de samedi et de dimanche, est placée sous le signe de l'indécision, il y aura sûrement quelques surprises, mais néanmoins, en tenant compte de la maturité des équipes il ne nous semble pas que les actuels tenants du titre de champion de France Palaggi, Fraire et Blanc connaissent la défaite. Leur automatisme et leur adresse en fait une triplette quasi-intouchable et ces garçons sympathiques qui porteront samedi les brassards numéros 154, 155 et 156, seront très entourés.

En conclusion, répétons combien la tâche des pronostiqueurs apparaît difficile et contentons-nous d'applaudir dimanche soir à la victoire des meilleurs.

Voici les qualifiés 1ère catégorie

1. VERNE M., (Alpes-Marit.).
2. CARBONNEL H., id.
3. VIORA L., id.
4. ROSATI Y., id.
5. TRISCORNIA P., id.
6. ZANOTTI L., id.
7. GAVINO M., id.
8. PELLE A., id.
9. MACCAGNO A., id.
10. CASA BIANCA L. (Alsace).
11. DIAMANTORA D., id.
12. ARNOLD J., id.
13. ZANON G. (Ariège).
14. Brel E., id.
15. ALAZET Claude, id.
16. PARIS A. (Aube).
17. VIGNON B., id.
18. BAJOT M., id.
19. BUSERIO P. (Aude).
20. GARIMA M., id.
21. GONZALES Y., id.
22. JEANJEAN H., id.
23. DOUARCHE M., id.
24. RICHARD R., id.
25. BOUSQUET R. (Aveyron).
26. BEX Lucien, id.
27. PANOSSIAN S., id.
28. MARTIN J. (Basses-Pyrénées).
29. SAMPIETRO Paul, id.
30. MATHIEU Joël, id.
31. LOCATELLI J. (B.-du-Rhône).
32. BEZZA F., id.
33. PISAPIA A., id.
34. MEZELLY J., id.
35. GIRARD P., id.
36. ARVANITIS E., id.
37. BROCCA P., id.
38. DEFABRITIS H., id.
39. ROHNER, id.
40. MAGNANI T., id.
41. DELL' UNTE J., id.
42. PALLAZOLO M., id.
43. RICHARD E., id.
44. CODE H., id.
45. LAISNE G., id.
46. GILLAUX P., id.
47. CANTAREL, id.
48. AMOURIC, id.
49. BATTESTI J., id.
50. BANEGAS J., id.
51. VILLERCHI P., id.
52. EVANGELISTE R., id.
53. SAPIENZA A., id.
54. BLANCHARD V., id.
55. LEGRAND C. (Charente).
56. KERMARECC R., id.
57. MAESTVACCI J., id.
58. SINTES G. (Charente-Maritime).
59. ESTEVE Paul, id.
60. GERS Alain, id.
61. × (Dordogne).
62. × id.
63. × id.
64. PURODET (Drôme).
65. DEJOUX, id.
66. ROBIN, id.
67. KORIZAN J. (Gard-Lozère).
68. BARTHOLOME M., id.
69. PONGET Y., id.
70. LARGUIER L., id.
71. ROCHET G., id.
72. COURBIER R., id.
73. CONQUET J. (Gers).
74. CONQUET J., id.
75. BATAILLLE J. (Gers).
76. RIBOULET M. (Gironde).
77. RAMIREZ J., id.
78. PELLATAN R., id.
79. ~~ZERVORE J.~~, id.
175. SERRA R. (Vaucluse).
176. AUSSENAC K., id.
177. BONIG G., id.
178. REYNIER A., id.
179. VEDEL J., id.
180. GUEIT A., id.
181. RAYNAUD (Vosges).
182. TEMPIER, id.
183. LANTHIOME, id.
184. THIBERS G., id.
185. THIBERS L., id.
186. LORENTE P., id.
187. MATHERON, id.
188. ARNOLD Père, id.
189. ARNOLD Fils, d.
190. VIAL, id.
191. L'HOTE, id.
192. BLANCHARD R., id.

74. CONQUET J., id.
75. BATAILLLE J. (Gers).
76. RIBOULET M. (Gironde).
77. RAMIREZ J., id.
78. PELLATAN R., id.
79. BOS F., id.
80. OLTRA P., id.
81. FEILLON M., id.
82. IRRIBARIA C., id. claude
83. PALLIER Y., id.
84. ANDREU A., id.
85. BIANCOTTO A. Armand (Hte-Garonne).
86. RUFFART G., id.
87. BOUBE C., id. christian
88. LAGARIGUE J., id.
89. CAPET M., id.
90. JARASSIER G., id.
91. VIDAL A., id. André
92. LABATUT R., id. Roger
93. BONNET C., id. Christian
94. LEONIDE F. (Haute-Normandie) Francis
95. MERCKA L., id.
96. BERTHOMMIEU R., id. René
97. HUEBERT A. (Hautes-Pyrénées).
98. DOYA F., id. ou DOGA François
99. PUERTOLAS V., id.
100. BORDERIE R. (Hte-Vienne).
101. FLORES R., id.
102. PRUNIAUX J., id.
103. MARCO R. (Hérault).
104. TREBILLAC A., id.
105. HERAIL A., id.
106. SCIALO Paul
107. MUNOZ A. Antoine
108. NATOLI L., id. Eugène
109. SARNITO M. (Ile-de-France).
110. MELIS F., id. François
111. BOULLE L., id.
112. ARCOLAO A., id.
113. GALLAND Raymond
114. BARTHELEMY J.-F., id.
115. LENARD J., id. Joseph
116. FALIP P., id. Pierre
117. DHO L., id
118. FELECCIA (Landes). Fileccia Vincent
119. PHILIPPOT, id.
120. CARBONNEL, id. Jose
121. JUGHOMME Marc (Loire).
122. CICOLELLA V., id.
123. GIGLIO Robert, id.
124. COMBELLES R. (Lot).
125. PIASER, id.
126. GONZALES, id. Castelgranc
127. MONIZZA M. (Lot-et-Garonne).
128. BORDIN A., id.
129. BOUE A., id.
130. LAZARO S. (Maine-et-Loire).
131. GOGNALONS P., id.
132. AUDIGAN Y., id.
133. GUTTERIEZ B. (Nord). Bastien
134. FRIEDERICH G., id. Guy
135. LOMBARDO F., id.
136. CHARABINI G. (Norm.-Centre). Georges
137. HUILLET R., id.
138. TISON N., id.
139. GOZE Henri (Roussillon).
140. PAGES Al., id. Albert
141. CATALA M., id. Marcel
142. BARNILS V., id. Vincent
143. AUSET A., id.
144. VIDAL P., id. André Pierre
145. RUIZ R. (Tarn).
146. CALS R., id René
147. BRANDY R., id.
148. SCHIDELLER S. (Tarn-et-Gar.).
149. DELBOULBES C., id. → ROUX Jean
150. GRANET G., id. Guy
151. SABATINI Norbert
152. MICHELETTO D., id. Jacque
153. BENONI H., id.
154. PALAGI M. (Var). (VAR)
155. BLANC J. id.
156. FRAIRE Noël, id.
157. GALLO J., id. Jean
158. LANNI J., id.
159. VENTURIH F., id.
160. DEBARDIENI J., id.
161. MILLIAND R., id.
162. SENES S., id.
163. DOZEL A., id.
164. SALLES A., id.
165. FENIS J., id.
166. ZANETTI P., id. Pierre
167. CHABROLIN J.-Paul
168. AVENA Leon, id.
169. GALLI D., id. (Galli André) ??
170. SALLES A., id. Aime
171. HERAUD J., id. Jean
172. CHAMBET P., id. André
173. PAUL L., id.
174 ZEPVORE

Fera chevre

Acosilla Pet Gaillard Sellès Mbon

JB Hyères

Hyeres

Les XIXes Championnats de France de pétanque

LE TON A ÉTÉ DONNÉ HIER APRÈS-MIDI PENDANT LE TIRAGE AU SORT DES POULES

Les XIXes championnats de France de Pétanque sont entrés dans leur phase très active hier après-midi, à l'occasion du tirage au sort des équipes. C'était l'opération-clé de tout le championnat et on ne s'étonnera pas d'apprendre que le déroulement des opérations a été suivi avec attention et même une certaine fébrilité.

Depuis hier matin, le secrétariat-permanence de la Société des Fêtes, établi au rez-de-chaussée de la mairie, est assailli par les premiers arrivants, venus s'enquérir de leur quartier d'été.

On sait que la S.D.F. a rencontré les plus noires difficultés pour loger tout le monde, non seulement à Epinal, mais aussi dans la grande banlieue, puisque certaines équipes sont hébergées à Thaon, Igney, Pouxeux, Remiremont, Golbey, etc...

Déjà mercredi soir, les premiers arrivés sont allés tâter les terrains de jeux du Petit-Champ de Mars. Certains ont même disputé les premières rencontres amicales et on a pu voir des matches en nocturne sur l'Allée des Marronniers.

Tout ce monde bien sympathique, s'est retrouvé, hier dès 15 heures, dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, transformé en maison commune méridionale : casquettes claires, chapeaux de toile blanche, chemises claires aussi, visages bronzés, et accent chantant... la pétanque opère des miracles, à commencer par ce soleil méditerranéen qui aura le bon goût d'être encore là, samedi et dimanche ! Quelques dames, venues en supporters, ont assisté au tirage au sort et les premiers commentaires allaient bon train !

Les opérations se sont déroulées dans la légalité

Les opérations de tirage au sort se sont ouvertes, à l'heure dite. A 15 h. 15, M. l'adjoint Desbuisson allait s'enquérir de récupérer deux vases municipaux qui ont servi d'urnes. Puis le tirage commençait en présence de MM. Desbuisson, adjoint au maire, Millet, président du Doubs, Rancé, président de Franche-Comté, Georges Frémiot, Ganaye, Vertadier, Dieterlé, Lanaud, Mortal, Me Lesprit-Maupin, Wiederker, Jean Bouniot, le président René Pauzin étant survenu avec un léger retard, et avec une poignée de télégrammes en main.

Il s'agissait de répartir dans les différentes poules les 64 équipes de Première catégorie et les 160 équipes de Deuxième catégorie. Opération menée dans la légalité, au moyen de jetons rouges et jaunes, et en présence de nombreux contrôleurs, au fur et à mesure de l'appel du numéro de l'équipe et de la référence de la poule, les résultats étaient pointés sur les plans, sans contestation possible.

Au terme de ce tirage au sort, peut-on dire que le championnat est joué ? Absolument pas, car la répartition a été assez bien brassée. Tout le monde garde ses chances intactes !

Des pronostics ?

Des pronostics ? C'est bien risqué ! Tout au plus, peut-on remarquer, que par hasard, vont se trouver dans la même poule, l'équipe Galaud de Paris, champion de France en 1958 à Valence et l'équipe Broca-Defabritis-Rohner de Port-de-Bouc, laquelle équipe est arrivée à Epinal depuis plusieurs jours.

Parmi les équipes en vue — sur le plan national — citons, en Première catégorie Galaud-Barthélémy-Arcolao (Ile-de-France) ; l'équipe du Var, qui vient de gagner à Marseille (Palagi, Blanc, Fraire) ; l'équipe du Roussillon (Goze, Pagès, Catala) ; l'équipe de Toulouse (Biancotto, Ruffart, Boube).

Pour l'Est de la France, on peut espérer que finiront avec les honneurs, les équipes de Briey (M.-et-M.) avec Ruffeat, Mascelli, Barbiéri) ; une équipe d'Epinal (Reacs, Courchinoux, Boyer) ; l'équipe Casablanca de Wittelsheim ; en Deuxième catégorie, l'équipe de Dijon (Busquet, capitaine de l'équipe de rugby, Ripportella, Vacheron) ; celle de Besançon (Jean-Marie Tournier, Peyré, Daclin) et dans les Vosges, l'équipe Arnold père et fils et Matheron.

***

Aujourd'hui, veillée d'armes pour les 2.000 visiteurs attendus ; on assistera certainement à quelques belles parties d'entraînement avant le coup d'envoi de samedi matin.

P. J.

Circulation réglementée samedi soir

Considérant que les manifestations prévues au Parc du Château, le samedi 8 août, en soirée, nécessitent une réglementation spéciale de la circulation des véhicules, le maire d'Epinal a arrêté :

Article 1er. — Le samedi 8 août 1964, de 20 heures à 24 heures, les conducteurs de véhicules se rendant au Parc du Château, devront y accéder par le Faubourg d'Ambrail et devront aller se garer, soit au parking du Stade de la Colombière, soit au parking du Château.

Article 2. — Pendant les mêmes heures, le stationnement des véhicules est interdit sur l'ancien Chemin de Bruyères.

Article 3. — A l'issue des manifestations, l'évacuation des véhicules se fera par l'ancien Chemin de Bruyères et la rue St.-Michel, pour ceux parqués au Stade de la Colombière, et par le Faubourg d'Ambrail pour ceux parqués au Château.

Pendant les opérations de tirage on reconnaît au bureau, MM. MILLET, président du Doubs, VERTADIER, GANAYE, Georges FREMIOT, André DESBUISSON

A PROPOS DU « POINT H »

Le mardi 11, aura lieu à Soba une sortie organisée par l'Equipe « Point H ». Départ le matin de la permanence, Quai Contades à 9 h. 45.

L'après-midi, un grand jeu sera lancé. Et le soir, après le repas, une veillée autour d'un feu clôturera la soirée. Le retour s'effectuera vers 10 heures. Des voitures ramèneront ceux qui le désirent.

A mardi donc et bonne journée !

un écart au moment le doublait be et se blesse

police qui rattrapa le conducteur du camion à Dinozé. Il s'agissait de M. Coquelle, 39 ans, domicilié à Blainville-sur-l'Eau, chauffeur aux Ets Meyer et Fils à Nancy, qui ne s'était pas rendu compte de l'accrochage. Il n'y avait effectivement aucune trace de choc sur la surface du véhicule. M. Coquelle est retourné sur les lieux afin que les policiers puissent procéder au constat.

L'état de M. Jacquemin n'inspire pas de crainte.

■ Pour les vacances...

10.000 rouleaux de belles fins de série de papiers peints sacrifiés

Coupes COUVRE-SOL DE 3 à 18 m2

le m2 depuis

PLASTIQUE sur feutre 13 F.
LINOS incrustés .... 12 F.
VENISOL ..... 9 F.
GERFLEX ..... 6 F. 50
CONGOLEUM ..... 5 F. 50
BALATUM ..... 3 F.

FROMENT - ÉPINAL

9, Rue des Etats-Unis
FACE LE ROYAL

PEINTURES
depuis 2 F. 60 le kg.

KG NET 1F40

ANTS S'ASSOCIANT

RATION
ANCES "

LES XIXe CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PÉTANQUE SONT OUVERTS

CE MATIN, MUSIQUE EN TÊTE

L'IMPOSANT DÉFILÉ DES TRIPLETTES ENGAGÉES IRA DE LA GARE AU PETIT CHAMP DE MARS

DEPUIS plus de deux mois, il n'avait pratiquement pas tombé une goutte d'eau sur Epinal. Par un mauvais coup du sort, il a suffi que l'on accroche les calicots et

M. André ARGANT, Maire d'Epinal, aux Amis de la Pétanque : « Notre désir est de bien vous accueillir dans une atmosphère de chaude amitié ».

les oriflammes des Championnats de Pétanque pour que le ciel se couvre, hier matin, et que les averses mouillent les triplettes qui s'exerçaient en avant-première, sur le petit Champ-de-Mars.

Apparemment, les concurrents sont en pleine forme ; déjà jeudi soir, des joutes amicales les ont opposés sous les marronniers du Cours, jusque très tard dans la nuit. En effet, sous les allées spécialement éclairées, on a poussé la boule jusqu'à une heure du matin.

La grande invasion

Dès l'ouverture de la permanence hier matin en mairie, ce fut l'envahissement. Par la route et par le fer, le gros de l'armée pétanquiste a déferlé sur la mairie, où les membres de la Commission de l'hébergement ont vécu une journée harassante.

En effet, les arrivants se sont révélés bien plus nombreux que les attendus. En moyenne, les équipes annoncées comprenaient un ou deux accompagnateurs supplémentaires. Si bien que, malgré toutes les précautions prises en matière d'hébergement, elles ont été vite dépassées. Il a fallu réquisitionner toutes les chambres disponibles à 50 kms à la ronde.

Finalement, la ténacité vosgienne est venu à bout de l'insouciance méditerranéenne.

Néanmoins, que de discours, que de palabres, que de discussions autour des guichets de la permanence. Casquettes claires, ou pied-de-poule, chapeau blanc, feutre de gardian, béret basque moutonnaient dans la galerie réservée, en temps ordinaire, au service des eaux.

Le Président Marquis, MM. Wahl et Thiriat voyaient leur belle organisation battue en brèche par les initiatives des débrouillards et des resquilleurs !

A 10 h. 15, un premier rush, après l'arrivée du Vintimille, traversa Epinal, de la gare à la mairie. Puis, à partir de midi, ce fut le défilé ininterrompu des voitures devant la mairie.

M. André DESBUISSON, Adjoint aux Sports et Président du Comité d'organisation : « Soyez les bienvenus... ».

Le mauvais sort s'acharne sur Perpignan

Le mauvais sort semble s'acharner sur les équipes de Perpignan. Parmi la triplette qui s'est rendue hier à Vintimille, nous avons rencontré l'un des joueurs avec un doigt de la main droite entouré d'un pansement — Raison ? Le malheureux pétanqueur avait été accidenté en route, il s'était coincé un doigt dans une portière alors que le train roulait à 100 à l'heure. Espérons que la triplette de Perpignan pourra jouer quand même ce matin.

Vers 15 h., M. Wiederkehr, accompagnant son groupe du Lot-et-Garonne, se présentait à la permanence. Ce groupe suscitait

M. Pierre MARQUIS, Président de la Société des Fêtes et Président de la Pétanque spinalienne : « Que le meilleur gagne ! ».

un mouvement de curiosité et de sympathie puisque la triplette d'Agen comprend un mutilé des deux jambes, venu dans sa voiturette avec ses bagages en remorque.

Un peu plus tard, Me Lesprit-Maupin accueillait en gare, les membres de la Fédération : M. Villée, président d'honneur et Mme ; M. Portaller et Mme ; M. Lari et Mme ; M. Piron et Mme ; M. Massoubrot et Mme.

Les averses orageuses de l'après-midi n'avaient pas pour autant noyé les enthousiasmes.

Mais il y avait quelques inquiets, il faut l'avouer. C'étaient les organisateurs du spectacle de ce soir, au Théâtre de Verdure. Une fois encore, on ressortait le vieux dicton : « Chaque fois qu'on organise quelque chose à Epinal, il pleut ! »

Pourtant, le spectacle monté par M. Lacuve et ses amis de la S.D.F. est très au point. Il a fal-

tifs des colonies, qui séjournent à Epinal.

En définitive, c'est à une magnifique présentation que l'on assistera ce soir au Château.

Rappelons qu'en première partie, se produiront les fameux ballets de Viviane Deck, ainsi que le chanteur de charme André Gilles, chanteur international, Grand Prix du Disque.

Le défilé de ce matin

La Pétanque française se présentera ce matin aux Spinaliens au grand complet. Le rassemblement des équipes se fera sur la Place de la Gare. De là, le défilé, précédé des musiques militaires, se rendra au Petit Champ-de-Mars.

Chaque comité sera annoncé par des porteurs de pancartes et de blasons aux armes de la province représentée. Le cortège marquera un arrêt sur la Place Foch, pour un dépôt de gerbe.

Les concours débuteront à 9 h.

Souhaitons le soleil à nos visiteurs et que le meilleur gagne !

P. J.

Dans le tourbillon des bals de la Pétanque

Tandis que les triplettes se remettront des émotions de la journée, autour d'un pastis, les accompagnateurs, les familles, et les Spinaliens pourront, à leur tour, se divertir à la Salle des Fêtes.

En effet, le Comité des Championnats et la Société des Fêtes ont prévu des soirées dansantes de tout premier ordre.

Ce soir samedi, à partir de 22 heures, après le spectacle du Château, le Bal de nuit des Championnats sera animé par le célèbre orchestre Augusto Baldi.

Dimanche, on « remettra ça » à jet continu puisque la Salle des Fêtes sera ouverte à une sauterie et un bal de nuit de 17 à 24 heures sans interruption, avec le concours du grand orchestre Jean Chiffre.

Ce sera l'occasion à la fois de faire découvrir aux visiteurs la belle Salle des Fêtes d'Epinal et d'offrir aux champions un lieu de rendez-vous agréable, dans une ambiance qui ne manquera pas d'être très très chaleureuse, quelle que soit la température extérieure.

LE PROGRAMME DES TROIS JOURNÉES

Voici le programme des trois journées tel qu'il a été établi par le Comité des Championnats. Rappelons simplement, au sujet de la fête de nuit de samedi, que le maire a pris un arrêté relatif à la circulation.

SAMEDI 8 AOUT

DEFILE avec le concours des Musiques militaires de la Garnison.

8 heures : RASSEMBLEMENT : Place de la Gare.

ITINERAIRE : Rue des Etats-Unis, rue Léopold-Bourg, rue Rualménil, rue Aubert, Pont Carnot, Monument aux Morts Place Foch (dépôt de gerbes), rue Claudebetta, Petit Champ de Mars.

9 heures : Commencement des jeux.

12 heures : Arrêt des jeux.

12 h. 15 à 14 h. : Déjeuner.

14 h. 15 : Défilé de musique militaire en ville.

21 heures : PARC DU CHATEAU : Fête de Nuit au Théâtre de Verdure, avec au programme : *Première partie :*

— Ballets lumineux de Viviane Deck.

— André Gilles, chanteur inter-

14 h. 15 : Reprise des jeux.

17 h. 30 : Présentation des finalistes sur le terrain d'honneur.

19 heures : Distribution des prix devant le secrétariat.

De 17 à 24 heures : SALLE MUNICIPALE DES FETES, rue de la Louvière : Sauterie et Bal de Nuit (sans interruption) avec le concours du grand orchestre Jean Chiffre.

LUNDI 10 AOUT

EXCURSION.

8 heures : Départ, Place des Vosges.

19 heures : Retour, Place des Vosges.

Points principaux visités : Crêtes des Vosges, Château du Haut-Kœnigsbourg, Vignobles d'Alsace, Gérardmer.

Halte repas, de 12 h. à 13 h. 30 : *Saint-Hippolyte.*

LA VIE POLITIQUE

Communiqué du Mouvement de la Paix

On nous prie d'insérer :

M. René PAUZIN, âme de ce Championnat au nord de la Loire : « Eh ! bé ! je vais vous dire. S'il pleut, on mettra « le petit » sous un parapluie et non sous un parasol ! ».

lu rassembler 300 gosses et ce n'est guère facile en ce moment. Ls enfants sont en vacances ou en colonies.

On a cependant pu rassembler l'armée napoléonienne, en faisant des emprunts ? ns les effec-

Le comité d'organisation des Championnats de France interdit absolument l'accès des jeux aux photographes ambulants.

Place de la Gare.

ITINERAIRE : Rue des Etats-Unis, rue Léopold-Bourg, rue Rualménil, rue Aubert, Pont Carnot, Monument aux Morts Place Foch (dépôt de gerbes), rue Gambetta, Petit Champ de Mars.

9 heures : Commencement des jeux.

12 heures : Arrêt des jeux.

12 h. 15 à 14 h. : Déjeuner.

14 h. 15 : Défilé de musique militaire en ville.

21 heures : PARC DU CHATEAU : Fête de Nuit au Théâtre de Verdure, avec au programme :

Première partie :

— Ballets lumineux de Viviane Deck.

— André Gilles, chanteur international, Grand Prix du Disque.

Deuxième partie :

— Images vivantes d'Epinal.

— Contes de fées.

— Epopée napoléonienne.

22 heures : SALLE MUNICIPALE DES FETES, rue de la Louvière : Bal de Nuit des XIXes Championnats de France de Pétanque, avec le célèbre orchestre Augusto Baldi.

DIMANCHE 9 AOUT

8 heures : PETIT CHAMP DE MARS : Commencement des éliminatoires directes du Championnat de France.

11 h. 30 : Réception par M. le Maire d'Epinal, du Comité de la Fédération Nationale de Pétanque et des délégués des Comités départementaux.

12 h. 30 : Banquet officiel, Central Hôtel, Place Emile Stein.

12 h. à 14 h. : Arrêt des jeux. Déjeuner des participants.

EXCURSION.

8 heures : Départ, Place des Vosges.

19 heures : Retour, Place des Vosges.

Points principaux visités : Crêtes des Vosges, Château du Haut-Kœnigsbourg, Vignobles d'Alsace, Gérardmer.

Halte repas, de 12 h. à 13 h. 30 : *Saint-Hyppolyte.*

08 et 09.08.1964 12

L'équipe de Perpignan a déposé une gerbe au pont tragique de Haréville-sous-Montfort

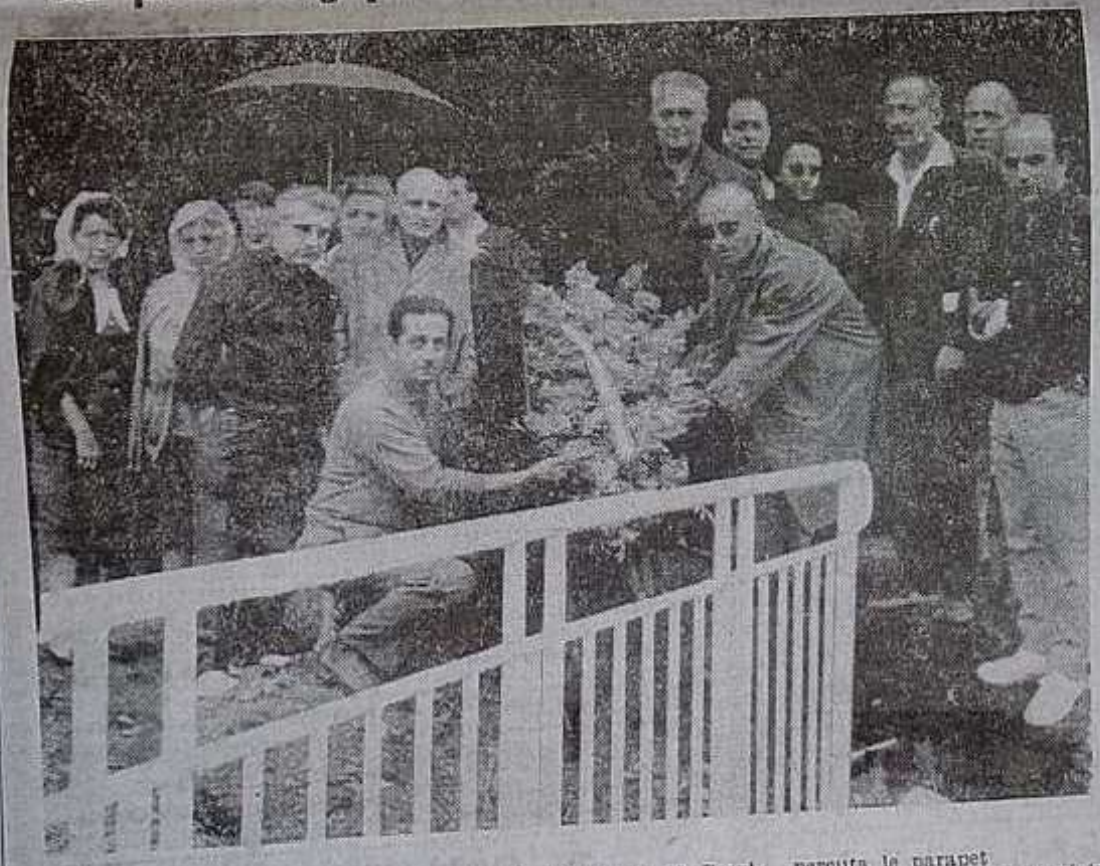

Hier après-midi, l'équipe de pétanque de Perpignan, et ses accompagnateurs, conduite par Michel Attiel, président, est allée déposer une gerbe au pont tragique d'Haréville-sous-Montfort, où le 28 juillet, 70 Perpignanais trouvaient la mort. La délégation venue d'Epinal, s'est rendue à Haréville en minicar et en voiture. La gerbe fut déposée au coin du pont où le car percuta le parapet.

Après cette émouvante cérémonie, le groupe s'est rendu à l'hôpital de Vittel où se trouvent encore en traitement 6 survivants de cette catastrophe.

Le Championnat de France de pétanque commence demain à Épinal

LE TIRAGE AU SORT A ÉTÉ EFFECTUÉ HIER

LE Championnat de France de Pétanque est entré hier dans sa phase active. A l'Hôtel de Ville d'Epinal, le tirage au sort a été en effet effectué sous la présidence de M. André Desbuisson.

Selon les premières indications recueillies auprès des spécialistes, les formations régionales, et spécialement les triplettes vosgiennes, vont avoir à faire à forte partie et tout porte à croire qu'elles ne franchiront pas le cap des éliminatoires.

En deuxième catégorie, les pronostics sont plus réservés, de nombreuses équipes des régions extra-méridionales paraissant en mesure de jouer les trouble-fête en raison du renfort très appréciable qui leur est apporté par des spécialistes réputés rapatriés d'Algérie en raison des événements.

Nous reviendrons de façon détaillée sur la composition des différentes poules éliminatoires dans nos éditions de demain.

LE TIRAGE AU SORT

Première Catégorie

POULE N° 1

109 Sarnito M. (Ile-de-France)
31 Locatenni J. (Bouches-du-R.)
64 Purodet (Drôme)
10 Casabianca (Alsace)

POULE N° 2

67 Korizan J. (Gard-Lozère)
157 Gallo J. (Var)
73 Conquet J. (Gers)
181 Raymond (Vosges)

POULE N° 3

79 Bos F. (Gironde)
25 Bousquet R. (Aveyron)
154 Palagi M. (Var)
130 Lazaro S. (Maine-et-Loire)

POULE N° 4

55 Legrand (Charente)
76 Riboulet (Gironde)
163 Dozel A. (Var)
115 Lenard J. (Ile-de-France)

POULE N° 5

169 Galli D. (Var)
118 Feleccia (Landes)
46 Gillaux (Bouches-du-Rhône)
70 Larguier (Gard-Lozère)

POULE N° 6

22 Jeanjean H. (Aude)
7 Gavino M. (Alpes-Maritim.)
49 Battesti J. (Bouches-du-R.)
187 Matheron (Vosges)

POULE N° 7

97 Huebert A. (Hautes-Pyrénées)
139 Goze G. (Roussillon)
16 Paris A. (Aube)
52 Evangéliste R. (B.-d.-R.)

POULE N° 8

166 Scialo P. (Hérault)
127 Monizza M. (Lot-et-Garonne)
13 Zanon G. (Ariège)
166 Zanetti B. (Var)

POULE N° 9

91 Vidal A. (Haute-Garonne)
100 Borderie R. (Haute-Vienne)
160 Debardieni J. (Var)
190 Vial (Vosges)

POULE N° 10

28 Martin J. (Basses-Pyrénées)
1 Verne M. (Alpes-Maritimes)
185 Thibers G. (Vosges)
43 Richard E. (B.-d-R.)

POULE N° 11

136 Charabini G. (Normandie-Centre)
19 Buserio P. (Aude)
121 Jughomme M. (Loire)
40 Magnani T. (B.-d-R.)

POULE N° 12

124 Combelles R. (Lot)
94 Léonide F. (Hte-Normandie)
145 Ruiz R. (Tarn)
178 Reynier A. (Vaucluse)

POULE N° 13

34 Mezelly J. (B.-d-R.)
112 Arcolao A. (Ile-de-France)
151 Sabatini M. (Tarn-et-Garonne)
88 Lagarigue J. (Hte-Garonne)

POULE N° 14

58 Sintes G. (Charente-Maritim.)
148 Scredeller S. (Tarn-et-Gar.)
142 Barnils V. (Roussillon)
85 Biancotto A. (Hte-Garonne)

POULE N° 15

172 Chambet P. (Var)
175 Serra R. (Vaucluse)
4 Rosati Y. (Alpes-Maritim.)
× (Dordogne)

POULE N° 16

133 Gutteriez B. (Nord)
37 Brocca (B.-d.-R.)
82 Irribariac (Gironde)
103 Marco (Hérault)

Deuxième catégorie

POULE N° 1

Rolla (Meurthe-et-Moselle).
X. (Haute-Garonne).
Tippeire (Aude).
Auset (Lot).

POULE N° 2

Bauduer (Vosges). Poule ?
Bellariva (Tarn-et-Garonne).
Rotta (Savoie).
Carillot (Loire).

POULE N° 3

Cadet (Ardèche).
Saladin P. (Vaucluse).
Marienneau (Charente-Maritime).
Guy (Hérault).

POULE N° 4

Gamberimi (Nord).
Vian (Bouches-du-Rhône).
Richard (Meurthe-et-Moselle).
Valles (Tarn).

POULE N° 21

Simonet (Gironde). α
Saves (Tarn).
Rouquet (Haute-Garonne). α
Riberty (Hautes-Alpes). α

2 ? ?

POULE N° 22

Chavillon J. (Bouches-du-Rhône)
Viort (Vaucluse).
Pedesnx (Meurthe-et-Moselle).
Andreu (Roussillon).

POULE N° 23

Garnier (Vosges).
Poupard (Vaucluse).
Singla (Haute-Garonne).
Bernard (Savoie).

POULE N° 24

Duverger (Lot-et-Garonne).
Reynaud (Hautes-Alpes).
Fargier (Drôme).
Toffoli (Haute-Savoie).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PÉTANQUE

AUJOURD'HUI ET DEMAIN A ÉPINAL

Le Petit Champ de Mars d'Epinal va connaître, aujourd'hui et demain, une animation [illegible] Alsat que nous avons [illegible] l'occasion de l'annoncer, le Championnat de France de Pétanque [illegible] durant le week-end où [illegible] hier, des dizaines [illegible] se sont entraînées sur [illegible] sous les arbres. [illegible] pas décourager les pétanqueurs de toutes les régions [illegible] et les organisateurs [illegible] la rareur du soleil, on peut [illegible] que soit le temps, [illegible] chaude.

[illegible] Catégorie, l'équipe vedette de Palagol, Blanc, [illegible] actuellement une pétanque exceptionnelle. Après [illegible] le titre de l'an dernier, [illegible] remporté trois [illegible] les plus cotés du Midi [illegible] Prix d'Hyères, le Grand Prix [illegible] République », le Grand Prix [illegible] », cette dernière coupe [illegible] des cerisiers de [illegible].

[illegible] donner la réplique, un peu [illegible] à la triplette niçoise Verme[illegible] Tiers, aux Marseillais Lo[illegible] Paoplo, aux Drômois Pu[illegible] Rible, aux Héraultais [illegible] Horetti. Les Cotiaons [illegible] Cotiola peuvent également [illegible] un rôle important dans cette [illegible].

[illegible] évident que dans un tel quasi [illegible] les joueurs ne peuvent [illegible] pièce extrêmement mo[illegible] les meilleures chances d'aller [illegible] dans la compétition semblent [illegible] à la formation « alsacienne » Wiedlisbach. Nous mettons [illegible] » entre guillemets, car [illegible] est en fait composée de [illegible] lorraines lévoisiennes dans la ré[illegible] voisine.

En définitive, si malgré le parfait palmarès de 64 triplettes à ces championnats, il ne semble pas que Palagol Blanc et Fraire puissent être dépossédés de tout titre. Si tel était le cas, c'est sans doute à une formation des bouches-du-Rhône, ou du Var que reviendrait le trophée, ces deux Comités alignant respectivement huit et sept triplettes dans cette Première Catégorie.

En Deuxième Catégorie, la lutte apparaît beaucoup plus serrée, tout d'abord parce que 160 triplettes sont en présence et parce que les représentants des Hautes-Alpes Riberty-Velo-Leblanc vont se trouver en présence de très nombreux candidats à la victoire. En effet, parmi les dix triplettes des Bouches-du-Rhône, les huit de la Gironde, les sept de l'Hérault, et les formations extra-méridionales de nombreuses équipes sont composées de jeunes joueurs qui ont effectué de très grands progrès depuis l'an passé. La lutte sera donc très indécise et il n'est pas exclu que des révélations soient enregistrées durant les parties de cette seconde catégorie.

Pour les sportifs des Vosges, ce Championnat de France constituera une occasion unique de faire connaissance avec le sport de la pétanque et d'admirer l'adresse de ces authentiques champions. L'essor pris par ce jeu sportif dans notre département, sous l'impulsion de notre ami Poutin et du dynamique Comité départemental n'a pas manqué de surprendre. Disons cependant qu'il mérite amplement la consécration de ces deux journées nationales qui doivent drainer vers le Petit Champ de Mars la foule des amateurs et des simples curieux.

Notons que si les dirigeants de la fédération Française semblent mettre jusqu'à présent peu d'empressement à nommer la Cité des Images — où pourtant rien n'avait été négligé pour leur offrir un accueil amical — les organisateurs ont, par contre, eu la joie d'enregistrer hier, l'arrivée du président de la Fédération américaine, M. Bontemps, un Canadien français de Montréal et d'accueillir également M. Bolloz, président de la Fédération suisse.

Les premières rencontres d'aujourd'hui

Première Catégorie

POULE N° 1
109 Sarnito M. (Ile-de-France)
31 Locatenni J. (Bouches-du-R.)
64 Purodet (Drôme)
10 Cassabianca (Alsace)

POULE N° 2
67 Korinzan J. (Gard-Lozère)
157 Gallo J. (Var)
75 Conquet J. (Gers)
181 Raymond (Vosges)

POULE N° 3
79 Bos F. (Gironde)
25 Bousquet R. (Aveyron)
154 Falagi M. (Var)
139 Lazaro R. (Maine-et-Loire)

POULE N° 4
55 Lerrano (Charente)
76 Hiboulet (Gironde)
163 Dozel A. (Var)
115 Lenard J. (Ile-de-France)

POULE N° 5
169 Galli D. (Var)
118 Felecis (Landes)
40 Gilaux (Bouches-du-Rhône)
70 Larguier (Gard-Lozère)

POULE N° 6
22 Jeanjean H. (Aude)
7 Gavino M. (Alpes-Maritim.)
49 Battesti J. (Bouches-du-R.)
187 Matheron (Vosges)

POULE N° 7
97 Huebert A. (Hautes-Pyrénées)
139 Gize G. (Roussillon)
16 Paris A. (Aube)
52 Evangélitte R. (B.-d.-R.)

POULE N° 8
166 Zanetti B. (Var)
127 Moniiza M. (Lot-et-Garonne)
18 Zanon G. (Ariège)
166 Sciale P. (Hérault)

POULE N° 9
91 Vidal A. (Haute-Garonne)
100 Berderie R. (Haute-Vienne)
160 Debardieni J. (Var)
190 Vial (Vosges)

POULE N° 10
28 Martin J. (Basses-Pyrénées)
1 Vérne M. (Alpes-Maritimes)
185 Thibers G. (Vosges)
43 Richard E. (B.-d.-R.)

POULE N° 11
136 Charabini G. (Normandie-Centre)
19 Buserio P. (Aude)
121 Jugbomme M. (Loire)
40 Magnani T. (B.-d.-R.)

POULE N° 12
124 Comelles R. (Lot)
94 Léonide F. (Hte-Normandie)
145 Ruiz R. (Tarn)
178 Réynier A. (Vaucluse)

POULE N° 13
34 Mezelly J. (B.-d.-R.)
112 Arcoiso A. (Ile-de-France)
151 Sabatini M. (Tarn-et-Garonne)
86 Lagarigue J. (Hte-Garonne)

POULE N° 14
58 Sintes G. (Charente-Maritim.)
148 Scredelier S. (Tarn-et-Gar.)
142 Barnils V. (Roussillon)
85 Blancotto A. (Hte-Garonne)

POULE N° 15
172 Chambet P. (Var)
175 Serra R. (Vaucluse)
4 Rossi V. (Alpes-Maritim.)
x (Dordogne)

POULE N° 16
133 Gutteriez B. (Nord)
37 Brocca (B.-d.-R.)
82 Irribariac (Gironde)
103 Marco (Hérault)

Deuxième catégorie

POULE N° 1
Ruffa (Meurthe-et-Moselle).
X. (Haute-Garonne).
Tippelre (Aude).
Ausez (Lot).

POULE N° 2
Bauduer (Vosges).
Bellariva (Tarn-et-Garonne).
Rotta (Savoie).
Carillot (Loire).

POULE N° 3
Cadet (Ardèche).
Saladin P. (Vaucluse).
Marienneau (Charente-Maritime).
Guy (Hérault).

POULE N° 4
Gamberimi (Nord).
Vian (Bouches-du-Rhône).
Richard (Meurthe-et-Moselle).
Valles (Tarn).

POULE N° 5
Rancurel (Savoie).
Vella (Indre-et-Loire).
Caillaud (Cher).
Batut (Lot).

POULE N° 6
Pontaven (Finistère).
Fydelle (Gironde).
Rinaldi (Sarthe).
Albiges (Bouches-du-Rhône).

POULE N° 7
Rapuzzi (Hautes-Alpes).
Viguier (Tarn).
Alric (Hérault).
Chamard (Deux-Sèvres).

POULE N° 8
Ferri J. (Centre).
Ontivero (Doubs).
Jésel (Cher).
Batut (Hte-Garonne).

POULE N° 9
Vidal A. (Haute-Garonne).
Berderie R. (Haute-Vienne).
Debardieni J. (Var).
Vial (Vosges).

POULE N° 10
Martin J. (Basses-Pyrénées).
Vérne M. (Alpes-Maritimes).
Thibers G. (Vosges).
Richard E. (B.-d.-R.).

POULE N° 11
Charabini G. (Normandie-Centre).
Buserio P. (Aude).
Jugbomme M. (Loire).
Magnani T. (B.-d.-R.).

POULE N° 12
Comelles R. (Lot).
Léonide F. (Hte-Normandie).
Ruiz R. (Tarn).
Réynier A. (Vaucluse).

POULE N° 13
Mezelly J. (B.-d.-R.).
Arcoiso A. (Ile-de-France).
Sabatini M. (Tarn-et-Garonne).
Lagarigue J. (Hte-Garonne).

POULE N° 14
Sintes G. (Charente-Maritim.).
Scredelier S. (Tarn-et-Gar.).
Barnils V. (Roussillon).
Blancotto A. (Hte-Garonne).

POULE N° 15
Chambet P. (Var).
Serra R. (Vaucluse).
Rossi V. (Alpes-Maritim.).
x (Dordogne).

POULE N° 16
Gutteriez B. (Nord).
Brocca (B.-d.-R.).
Irribariac (Gironde).
Marco (Hérault).

POULE N° 17
Delupy (Aude).
Avare (Vosges).
Vaccara (Maine-et-Loire).
Doussinet (Charente).

POULE N° 19
Bonald (Aude).
Vellion (Ariège).
Duffes (Gard-Lozère).
Vial (Hautes-Alpes).

POULE N° 20
Marnigères (Ariège).
Leude (Gironde).
Martinez (Aube).
Maury (Haute-Garonne).

POULE N° 21
Simone (Gironde).
Saves (Tarn).
Rouquet (Haute-Garonne).
Riberty (Hautes-Alpes).

POULE N° 22
Chavillon J. (Bouches-du-Rhône).
Viort (Vaucluse).
Pedesnx (Meurthe-et-Moselle).
Andreu (Roussillon).

POULE N° 23
Garnier (Vosges).
Poupard (Vaucluse).
Gogis (Haute-Garonne).
Bernard (Savoie).

POULE N° 24
Duverger (Lot-et-Garonne).
Reyneud (Hautes-Alpes).
Fargier (Drôme).
Toffoli (Haute-Savoie).

POULE N° 25
Cibet (Gironde).
[illegible]

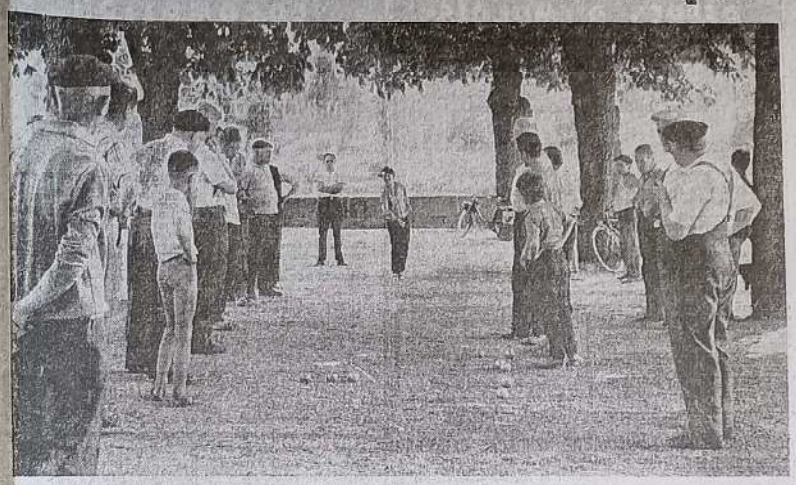

Un très jeune Méridional démontre ici que la valeur n'attend pas le nombre des années

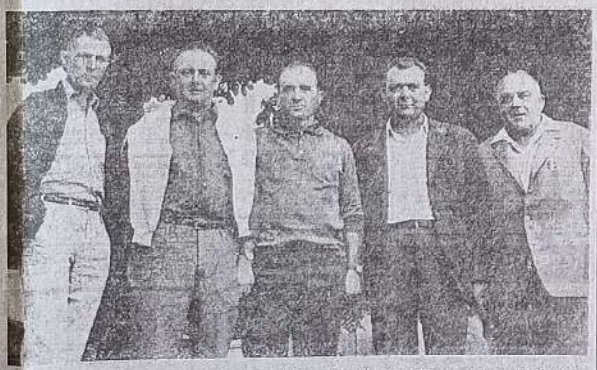

Voici les champions de première catégorie PALAGOI, BLANC et FRAIRE, en compagnie de leur président de club, M. VERSIN et de notre confrère et ami toulonnais GASTINEL

Il est parti ! Le joueur suit avec anxiété sa petite boule

KOPA JOUERA (PEUT-ÊTRE) A TOULOUSE

Paris. — On a laissé entendre, à l'issue du comité directeur de la Ligue nationale, que des pourparlers « exploratoires » avaient bien eu lieu entre M. Germain, président du Stade de Reims, et M. Doumeng, président du Toulouse FC, au sujet de l'éventuel transfert de Raymond Kopa dans l'équipe de la Cité des Violettes. Toutefois, on confirme qu'aucun résultat concret n'en est sorti.

M. Doumeng et M. Germain devaient se rencontrer au cours du comité directeur, mais le président du Stade Rémois était absent, et M. Doumeng n'a fait aucune déclaration et n'a même pas effleuré le sujet avec ses collègues du comité directeur.

A la Ligue Nationale, on doute fortement que Kopa quitte Reims, tout du moins cette saison.

ES XIXe CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PÉTANQUE

ont vaillamment bravé les afales d'averses orageuses

Les XIXe Championnats de France de Pétanque qui viennent de se dérouler dans la Cité des Images, ont laissé un souvenir impérissable dans la mémoire des milliers : celui des averses qui ont venues, samedi, gâcher à chacun de ceux qui ne [illegible] plus et que c'était que de [illegible] deux mois, le goût, la [illegible] et la faculté de pénétration [illegible] pour mener à bien les objectifs : les vagues de [illegible] n'ont pas effrayé tout le [illegible] et même, au moment le [illegible] matin, les Pétanqueurs ont déposé une gerbe au Monument aux Morts, au pied du Monument [illegible] ; MM. BUSSONE, BLANCK, SCHINAT, DESBUISSON, PAUZIN.

Une mer de casquettes

Le rassemblement des équipes et de leurs accompagnateurs a eu lieu Place de la Gare. Oh, certes ! le regroupement de tout ce monde, à l'accent chaniant, ne s'est pas opéré tout seul. On n'avait pas imposé aux champions de la boule de marcher au pas cadence, et ce fut une sage précaution ; car on eut déjà toutes les peines du monde à les regrouper derrière chacune des pancartes portant le nom de leur Comité.

Les organisateurs, et M. Boulet, le chef du Protocole en tête, durent se résoudre à donner le signal du départ avec 20 minutes de retard bien sonnées. Enfin, la Musique du 18e R.I.T. emmena le cortège au rythme de marches, volontairement lentes.

Les petits Spinaliens du Centre Aéré du Château avaient été costumés pour la circonstance en petits Marins, Mousquetaires, Images d'Epinal. Chaque bambin portait fièrement la pancarte de chaque comité. Les effectifs de ces comités étaient très variables puisque derrière le panneau « Corse », on ne trouvait que quatre représentants, alors que les Bouches-du-Rhône, le Var, Haute-Garonne, la Gironde, l'Ile-de-France, et les Vosges, alignaient des bataillons serrés.

En ce samedi matin, jour de marché et d'affluence dans les rues du Centre, le défilé pittoresque a vivement réjoui les Spinaliens. Pour ce XIXe Championnat, toutes les régions représentées avaient fait un gros effort vestimentaire. Nous savons désormais qu'il existe un uniforme de pétanqueur au même titre qu'un costume de groupe folklorique.

On se montrait les groupes du doigt, les exclamations fusaient les bons mots volaient de la rue aux balcons ; bref, si cette armée pacifique a défilé avec une parfaite décontraction, elle n'en était pas moins très attractive, impossible de vous décrire la forme et la couleur de tous les couvre-chef ; cependant, la casquette plat, en nylon blanc, semble battre tous les records, suivie de près par la casquette bleu clair ou bleu marine, avec quelques casquettes plat de peau noir-gris ; enfin, dans le lot nous avons remarqué quelques bérets de marin en forme de fromage blanc. Si la coupe de l'uniforme varie peu, par contre, les couleurs diffèrent : les maillots sont généralement blancs ou bleu clair, chacun chausse soit des espadrilles, soit des mocassins.

Naté au passage les gens de la Côte-d'Or, bailliés de brun, les gens du Doubs portant maillots rayés noir et blanc, le groupe impeccable de la Gironde (casquette bleu foncé, chemise blanche, pantalon bleu) ; le groupe de la Loire, à maillot blanc-gris et noir cerné du Lot, en bleu et gris, les Vosgiens, pour leur part, portaient une casquette blanche, une chemisette bordeaux et un pantalon bleu.

Derrière la Musique du 18e R.I.T. ouvrait la marche le porte-drapeau de la Fédération, puis dans un ordre impeccable les champions de France des deux catégories, portant le maillot raye tricolore. Derrière, les autorités : MM. Blanck, Desbuisson, Colle, adjoints au maire ; Echinat, président de l'Hérault ; Bussone, président des Bouches-du-Rhône ; Pauzin, Me Lesprit-Mougin, Diéterle, représentant la Pétanque Vosgienne ; enfin la masse des pétanqueurs depuis les Alpes-Maritimes jusqu'aux Vosges.

Ce cortège progresse à une allure bonhomme, aux accents de « A travers la Georgie », par les rues des : Etats-Unis, Léopold-Bourg, Rualménil, Aubert. Un tassement se produisit sur le Pont Carnot et ce fut la l'occasion pour beaucoup, d'entamer la conversation avec les Spinaliens accourus sur leurs portes. On s'enregistre à cet instant plusieurs étonnements, ce qui fit dire aux gens du Roussillon : « A vos souhaits ! La France est un peu traîche ici ! »

Le dépôt de gerbes au Monument aux Morts

Un peu avant 9 h., tous les participants se regroupaient autour du Monument aux Morts au moment où le ciel se faisait menaçant. Cérémonie très brève qui fut marquée tout simplement par un dépôt de gerbes et une minute de silence. Les deux gerbes de glaïeuls rouges furent déposées par MM. Blanck, Desbuisson Echinat, Bussone et Pauzin. Puis ce fut l'arrivée sur le petit Champ-de-Mars, dans un concert de boules entrechoquées. Nous disons concert, car lorsque notre ami Pauzin nous parlait de bruit de boules, cela nous faisait quelque peu sourire. Or, c'est bien vrai lorsque deux mille paires de boules se mettent à cliqueter, comme des criquets, cela produit une symphonie de musique concrète d'un genre très particulier.

Les jeux s'organisèrent, les premières consignes furent données au micro, les Présidents firent vérifier les licences de leur troupe, puis avant le coup d'envoi officiel, M. Bonneville au micro, réclama une minute de silence à la mémoire des vingt Perpignanais de la catastrophe de Harèville-sous-Montfort.

Nous laissons le soin à nos amis sportifs de commenter les parties. Pour notre part, nous avons assisté à la première éliminatoire qui a mis aux prises, en première urgence, les Champions de France et l'équipe toulousaine. Les maillots tricolores devaient s'imposer dès cette première démonstration en éliminant leurs partenaires par 13-6.

Les jeux battirent leur plein tout au long de la matinée, puisque par une chance bonne, il n'est pas tombé une seule goutte d'eau avant midi. Par contre, à la reprise à 14 h. 30, les choses se sont gâtées, et les averses sont venues doucher copieusement les enthousiasmes. L'arrivée du Préfet des Vosges opéra une diversion vers 17 h. ; devant le Chalet du Petit Champ-de-Mars, M. Herrenschmidt fut accueilli par les adjoints et par les présidents des Comités, puis il parcourut les jeux avec bonhomie.

Pour sacrifier au rite pétanqueur M le Préfet des Vosges, en compagnie de René Pauzin, est allé lancer le cochonnet sous l'œil admiratif et connaisseur des champions de France qui venaient d'ailleurs de prendre leur maillot tricolore.

Grande foule autour des jeux

La journée de dimanche fut surtout marquée par un retour timide du beau temps, du moins jusqu'à midi car, après la pause, le ciel se mit à nouveau à couvrir de lourds nuages. Mais, miracle ! La pluie retint ses pleurs.

Autre phénomène encourageant : la foule énorme qui a suivi les ultimes matches en huitièmes, quarts et demi-finales. Autour des barrières métalliques, il y avait une telle masse de curieux qu'il devenait pratiquement impossible de distinguer les cochonnets des finalistes. Ce n'est que dans la mêlée que la situation s'éclaircit tandis que les champions commençaient sérieusement à s'échauffer.

Enfin, les finales rassemblèrent les plus passionnés autour du terrain d'honneur, sous le regard des arbitres fédéraux. Les remous des péripéties des finales ne sont pas encore apaisés. Il y en a encore encore aujourd'hui au cours de l'excursion dans les Hautes-Vosges.

Merci, René !

C'ETAIT au lendemain du 1er Festival des Images, fin juin 1957 ! Le succès du Festival du Millénaire avait opéré le rassemblement démocratique et enthousiaste de tous les Pinaudrés, de souche ou de cœur. Au lendemain de ce 1er festival, brutalement, malmené par la pluie et la médisance, Gaston Chanteloin, qui avait pris le parti des Pinaudrés contre les Gaîtres et les Gilets d'importation, écrivait un leader bref, mais décisif pour l'esprit festivalier : « Bravo, François ! » Et tout-à-coup, pour honorer un homme qui avait cru en l'impossible, notre François Blaudet. On en était au premier festival, on usurpait les pédrés !

Aujourd'hui, qu'on nous permette d'écrire au nom de ces mêmes Spinaliens qui continuent à croire en leur ville : « Merci, René ! » — « Merci, René Pauzin », âme de ce premier championnat de France de pétanque, au-dessus de la Loire.

Personne n'y croyait. En un an, tu as réussi à persuader les plus cornaces, aujourd'hui les Spinaliens sont convaincus. En travaillant pour la Pétanque — à chacun son métier — tu as travaillé pour Epinal.

Bien sûr, les Championnat de France, c'est comme un melon de Cucullin. C'est énorme à avaler tout seul, ça doit se découper en tranches pour en apprécier tout l'arôme, et, malheureusement, il y a des pépins au milieu !

A l'image de ce melon odorant, le 19e Championnat de France nous a apporté le parfum du Midi que nous avons respiré pendant deux jours.

Les pépins ? bien sûr, la Société des Prises les a découverts, à ses dépens, mais c'est tout une expérience à faire et si les Méridionaux attachent aussi peu d'importance à la discipline collective qu'à la symbiose de la « ligne bleue des Vosges », qu'importe, puisque c'est encore une réaction pacifique.

« Ah ! ces gars du Midi, il a fallu se les faire ! », avons-nous dit pendant trois jours. Eh ! oui, c'est vrai, mais sens l'entêtement amical du René Pauzin nous n'aurons jamais eu de Championnat de Pétanque à Epinal. Ce fut un festival des images de la vraie guerre. Epinal fut à Aix-les-Bains, c'est l'essentiel. Merci, René !

P. J.

Samedi soir, M. HERRENSCHMIDT, préfet des Vosges, est venu rendre visite aux pétanqueurs sur le Petit Champ de Mars. Le préfet, lançant le cochonnet en présence du Président René PAUZIN.

Les Pétanqueurs reçus officiellement en mairie

A l'occasion des 19e championnats de France, les pétanqueurs ont été reçus officiellement hier à midi dans le grand salon de l'hôtel de ville. Outre les personnalités départementales et municipales, avaient été conviés à ce champagne d'honneur, les membres du Comité de la Fédération ainsi que tous les présidents de chaque comité départemental.

En l'absence de M. André Argant, qui rentrera seulement ce soir d'Espagne, c'est le maire-adjoint Blanck qui a accueilli ses hôtes dans le grand salon doré.

Aux côtés de M. Pierre Blanck, on notait la présence de MM. Farlin, chef de cabinet du préfet ; Marcel Hoffer, député d'Epinal ; docteur Alfred Thiriesse, conseiller général ; colonel Lebouvier, commandant la subdivision des Vosges ; lieutenant-colonel Larnac, du 18e RIT ; Desbuisson, Colle adjoints au maire ; Ruellet, adjoint spécial de Saint-Laurent ; Bussone, vice-président de la Fédération française de Pétanque et président des Bouches-du-Rhône, vétéran et fondateur de la Fédération ; Echinat, président de l'Hérault ; les membres du comité des Vosges : MM. René Pauzin, Me Lesprit-Mougin, Morat, Lahaud, Diéterle, etc... ; les membres de la SDF, avec à leur tête le président Pierre Marquis ; Jean Bouniol, secrétaire général adjoint de la mairie ; le capitaine de gendarmerie Dilasser ; les conseillers municipaux et les chefs de service de la mairie.

Quatre allocutions furent prononcées successivement par MM. Pierre Blanck, Bussone, René Pauzin et Farlin.

Les mêmes thèmes sont revenus dans chacune des allocutions, mais dans l'histoire de la pétanque spinalienne, l'improvisation éléganie et spirituale du président Pauzin demeurera comme l'un des morceaux d'éloquence de la journée, un peu assombrie par l'absence du président Altéric, assez sévèrement jugé par les organisateurs spinaliens.

La réception en mairie a été l'occasion pour les Spinaliens de remercier tous les pétanqueurs de France d'avoir choisi pour la première fois une ville du nord de la Loire comme capitale éphémère de la Pétanque. Pendant l'allocution de M. Pierre BLANCK, on reconnaît, de gauche à droite : MM. Pierre MARQUIS, André DESBUISSON, Pierre BLANCK, Emmanuel FARLIN, Marcel HOFFER, BUSSONE, René PAUZIN.

La finale s'est terminée aux chandelles et sous les parapluies !

La finale en Seconde Catégorie a donné lieu à une lutte épique entre les Bouches-du-Rhône et l'Ile-de-France. Lutte rendue plus épique encore par les divinités eux, puisqu'on a terminé aux chandelles à 21 h. 30 et sous les parapluies, car il tombait des cordes entre 20 et 21 h. 15.

Jamais partie ne fut plus acharnée sous le ciel vosgien. Enfin, c'est tout de la dernier mot !

Aux bals de la pétanque LES MÉDITERRANÉENS ONT FAIT DANSER LES SPINALIENS

Pour clôturer dignement les XIXe championnats de France de la pétanque, le décorat des Fêtes avait décidé de faire danser les pétanqueurs et non-pétanqueurs à la salle des fêtes. Les deux bals eut fait salle comble. Celui de samedi était animé par l'ensemble Auguste Baldi, qui fut relayé par Jean Chiffre, dimanche, de 17 à 24 h.

On pouvait imaginer que tout en trépignant à danser enfiraient à épuiser les marées du cochonnet, il n'en fut rien. Les pétanqueurs, après leurs exploits de l'après-midi, tenaient une forme splendide et, parmi la salle des fêtes connut une telle explosion d'optimisme.

Dès 22 heures, samedi, casquettes blanches et espadrilles dansaient sur la salle municipale, dont elle ne sortirait pas à faire éclater la fête dans, une frénésie consécutive à plusieurs semaines d'inaction. Epinal, pour sauver l'honneur, avait délégué quelques-unes de ses beautés, mais les pauvres étaient étouffées, noyées dans une mer de Méditerranéens, hommes en couleurs et bonnet parisien. Au milieu des dessinés des différents clubs de boules, on distinguait quelques femmes de notre du meilleur goût. Les femmes, cependant, restaient fidèles au « pour peut ambiance » (nom donné par les marchands d'étoffes) en robes en tissu genre cachemire.

Au tierce de la pétanque, l'orchestre Baldi partait gagnant et il sut divertir nos danseurs, qui, à vrai dire n'étaient pas entièrement de ces « canards » (ils y en avait eu), tant ils faisaient de bruit !

Le tango de minuit amena le chanteur André Gilles, qui connut un véritable triomphe.

En somme, le chaleur du tempérament avait parfaitement réussi à dégeler la frédeur qui n'est souvent qu'apparente du Spinalien, long à se mettre en train. Bien sûr, tous les membres de la SDF étaient présents ainsi que René Pauzin, président honoraire de la pétanque.

Comme nous l'avons dit, Jean Chiffre succéda avec bonheur à l'Ensemble Auguste Baldi et si la salle n'était que moyennement remplie à 17 h., elle fut prise d'assaut par les pétanqueurs à la fin des championnats.

Une ambiance semblable à celle de la veille régna jusqu'à minuit.

Marché animé malgré le rafraîchissement de la température

Si le thermomètre ne marquait que 17 degrés sous un marché couvert assez peu décoré, les rues environnantes étaient tout à fait agréables. Un accent se traînait après-midi et notamment vers la fin, car le soleil s'était mis au rendez-vous. Bonne santé et patinoire de ce aux pétanqueurs et tanom fonctionné.

Les ménagères et les curieux étaient cependant nombreux, particulièrement dans la rue Frédéric Chopin, où un samedi spécialement s'était installé.

Pour de nombreux, on pouvait supposer un vide de sacs, pour le continuer un poque de pièces et, par dessus tout ou... au cabas gratuit.

Et les fruits étaient aussi abondants et parfumés, en tassant, plus de l'arrêt, l'absence de quelques marchands de légumes, de qui avait omise de adhérents à suivre des guides déjà longues.

Mais quelques pots relève par un service officiel.

Ainsi 2 kg 4 : oignons 120-1,50 ; navets 1 ; poireaux 1,50-2,50 ; choux 0,60-1 ; choux-fleurs 1-1,20 ; ail, [illegible] 0,70-1,60 ; laitue 1,00-2,00, [illegible] ; pêches 1,50 ; poires 1,50 ; [illegible] 2,40 ; poires 1,00 ; 1,50 ; raisin 1,60-2,00.

Chou entre trois 0,30 à 0,50 ; trois 1,30 à 2,50.

Beurre laitier 9,00 à 9,60 ; pasteurisé 10,20 à 10,40 ; fermier 9,60 ; en motte 9,00 à 9,60.

Lapin 7,50 à 7,80 ; poulet de pays 8,00 à 8,50 ; de Vendée 8,00 ; canard de Barbarie 6,50 à 7,50 ; pintade 4,50 à 5,00 ; pigeon (pièce) 2,50.

L'ACTIVITÉ DE NOS PARLEMENTAIRES

Une question écrite de M. Courroy

M. Louis Courroy, Sénateur des Vosges, devant l'étendue des dégâts causés aux ruiniers et partant aux exploitations agricoles des Vosges, demande à ce que le Département soit classé « Sinistré ».

Il se permet de souligner le fait que, lors d'anciennes calamités agricoles et qui bénéficièrent de ce classement de « Sinistré », l'on a tenu compte de cette situation que de multiples fiscom, en particulier en ce qui concerne les bénéfices agricoles. Parfois même, il n'en a été tenu compte du tout.

Le fait de permettre aux exploitants agricoles classés dans un département sinistré de bénéficier de prêts à taux réduit augmente encore la dette remboursable qui grève déjà de nombreuses exploitations, et cette situation est tout à fait dramatique pour les jeunes foyers.

En conséquence, il demande donc à ce que des mesures soient prises et des ordres donnés, tant auprès de la Direction Départementale des Impôts, qu'auprès des Directions des Services Agricoles afin d'apporter des solutions qui ne seront, du reste, qu'une faible compensation au préjudice subit.

Un défilé coloré au petit matin

Samedi, tout avait commencé à l'allégresse et le soleil matinal [illegible] doute, les averses de la [illegible] samedi avaient [illegible] ne rafraîchi les [illegible] boulle, mais au demeurant

MUSIC POUR LA MUSIQUE DU 18e R.I.T.

Dimanche après-midi, sur le [illegible] des Championnats, la [illegible] du 18e RIT a donné [illegible] concerts des sergents [illegible] Perrin, un très bon concert, dans le répertoire étoilé [illegible] agrémenté [illegible]

[illegible] du soir, du [illegible] de l'Ouverture du Chêne, la musique du 18e RIT [illegible] un très beau concert [illegible] des marches [illegible] spinaliennes.

De grands bravos aux jeunes musiciens dont la belle tenue [illegible] impressionné les [illegible] Bravo encore [illegible] 18e RIT.

Un aspect du grand défilé de samedi matin, sur le Pont Sadi-Carnot.

Samedi et dimanche à ÉPINAL

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE PÉTANQUE ONT CONNU UN TRÈS GRAND SUCCÈS

Le point est litigieux... On mesure

APRES deux jours de luttes acharnées sur le petit Champ de Mars d'Epinal, la Pétanque française a connu ses champions, tard dans la soirée d'hier. La journée de samedi avait été dominée par une surprise sensationnelle occasionnée par les éliminations des champions en titre Palaggi, en Première catégorie ; Ribert en Seconde. Hier, dès la reprise de la lutte, de nouvelles surprises furent enregistrées. Les équipes favorites disparaissaient les unes après les autres, sous les assauts impétueux, à combien, de leurs challengers.

C'était tout d'abord aux huitièmes de finale, les sous-champions de 1953, Grosso et ses équipiers, qui disparaissaient de la circulation, battus par les Roussillonnais de Gozo, 13-8. Dans le même temps, et après une lutte acharnée, les Marseillais Locatelli et Cie devaient céder le pas à Gavino - Petit - Maccano, des Alpes-Maritimes. Le score 13-10 donne une idée de l'acharnement de cette partie.

Les autres résultats des huitièmes apparaissaient plus normaux aux yeux des spécialistes, mais, dès le tour suivant, une surprise monumentale était encore enregistrée. La triplette Chambet, du Var, qui avait connu son heure de gloire la veille en battant sans rémission les champions sortants Palaggi - Blanc - Frasse, trouvait un Waterloo en subissant devant les Marseillais de Mazelli, une défaite retentissante : 13-4.

Les équipes des Bouches-du-Rhône semblaient alors devoir prendre le dessus puisqu'elles se retrouvaient à deux en demi-finales avec Mazelli et Magnani contre les Niçois de la triplette Gavino, et les Héraultais de la triplette Sciaio. On n'était cependant pas arrivé au bout des surprises, les deux triplettes des Bouches-du-Rhône devaient capitiver l'une après l'autre, au grand désespoir de leurs supporters, tant et si bien que le département de Marius n'était pas représenté en finale.

Cette dernière phase de l'épreuve allait dépasser en acharnement tout ce qui avait été enregistré jusque-là et finalement Gavino, Petit et Maccano mettaient à la raison leurs adversaires de l'Hérault.

En Deuxième catégorie, où les positions étaient moins nettement dessinées, la lutte fut tout aussi acharnée, mais beaucoup plus confuse.

Derniers représentants de l'Est, les Dijonnais de Garaffa tinrent le coup jusqu'aux huitièmes de finale où ils succombaient devant une formation de la Loire. A ces huitièmes de finale, se retrouvait tout de même quelques favoris : Vian (B.-du-R.), Mattei (Paris), Castro (Tarn-et-Garonne) et Escoffier (Basses-Alpes).

Les quarts de finale voyaient la disparition d'Escoffier, écrasé par Vian, dont l'équipe, continuant sur sa lancée, se qualifiait aisément pour la finale en subissant des dernières représentants du Sud-Ouest les Périgourdins de Lusido.

La seconde demi-finale, beaucoup plus serrée, voyait le triomphe de clan parisien, Mattei, prenant le meilleur sur Castro 13-8.

Aux chandelles on joua la finale entre Marseillais et Parisiens.

Cette finale allait être quelque peu faussée par les conditions atmosphériques, la pluie se déchaînant brusquement avec violence et obligeant les acteurs à se munir de parapluies pour poursuivre leur jeu. Parcil les spectateurs c'était alors quelque peu la débandade, chacun se hâtant vers un abri sous une pluie de plus en plus diluvienne.

Cependant, les finalistes ne se découragaient pas pour autant, les Marseillais menaient d'abord par 3-1. Mattei et ses Parisiens renversaient la situation à 6-3 mais c'était leur chant du cygne et brusquement le jeu tournait en faveur de Vian et de ses équipiers qui terminaient victorieusement par 13-7, apportant aux Bouches-du-Rhône la fiche de consolation escomptée.

Les titres 1954 sont donc partis pour la première catégorie à Nicet pour la Seconde à Marseille.

Mais la conclusion qu'on peut tirer de ces championnats, c'est que la pétanque a définitivement conquis droit de cité dans la région de l'Est.

La rapide extension du jeu de la petite boule dans les Vosges avait déjà constitué une surprise. Le succès des championnats malgré un temps défavorable, en a représenté une bien plus grande encore. En effet, à la grande joie des organisateurs, le petit Champ de Mars a été le rendez-vous non seulement des compétiteurs et de leurs supporters immédiats, mais encore de très nombreux Spinalienes et Vosgiens venus faire connaissance avec un sport dont beaucoup avaient entendu parler sans bien le connaître et que certains avaient même déjà pratiqué sans jamais pouvoir goûter à l'ambiance chaude, sympathique et cordiale qui est l'apanage de la pétanque méridionale et de leur [illegible] Première ville de [illegible] Rhône, [illegible] Dijonnais [illegible] Côté des Images [illegible] partie difficile : cette [illegible] brillamment [illegible] rait trop en [illegible] degrés en [illegible] la réussite de ces [illegible] ntées.

Avant le début des championnats, les champions sortants ne pensaient guère au sort malheureux qui les attendait.

LE PALMARÈS

PREMIÈRE CATÉGORIE

16e de finale

Bernier (Vaucluse) bat Buserie P. (Aude) : à 4.
Gravino (Alpes-Maritimes) bat Kouzan (Gard-Lozère) : à 12.
Serra (Vaucluse) bat Dos (Gironde) : à 10.
Duset (Var) bat Gilleon (Bouches-du-Rhône) : à 11.
Brocca (Bouches-du-Rhône) bat Buchart (Hautes-Pyrénées) : à 7.
Vidal (Haute-Garonne) bat Gutterier (Nord) : à 8.
Zanetti (Var) bat Ribouin (Gironde) : à 2.
Sciaio (Hérault) bat Conquet J. (Gers) : à 11.
Galli (Var) bat Arcolas (Ile-de-France) : à 8.
Verne (Alpes-Maritimes) bat Seulie (Lot) : à 3.
Mazelli (Bouches-du-Rhône) bat Sebastiani (Var) : à 8.
Chambet (Var) bat Palaggi (Var) : à 8.
Gozo (Roussillon) bat Simes (Charente-Maritime) : à 3.
Mazzeri (Bouches-du-Rhône) bat Blancotto (Haute-Garonne) : à 7.
Bastrini (Bouches-du-Rhône) bat Richard (Bouches-du-Rhône) : à 9.
Lecatelli (Bouches-du-Rhône) bat Sarmino (Ile-de-France) : à 11.

8e de finale

Gozo (Roussillon) bat Brocca (Bouches-du-Rhône) : à 8.
Gavino (Alpes-Maritimes) bat Locatelli (B.D.R.) : à 10.
Magnani (B.D.R.) bat Serra (Vaucluse) : à 3.
Zanetti (Var) bat Dusel (Var) : à 12.
Chambet (Var) bat Bernier (Vaucluse) : à 3.
Galli (Var) bat Verne (Alpes-Maritimes) : à 10.
Mazelli (B.D.R.) bat Vidal (Hte-Garonne) : à 7.
Sciaio (Hérault) bat Bastrini (B.D.R.) : à 12.

1/4 de finale

Gavino (Alpes-Maritimes) bat Zanetti (Var) : à 4.
Sciaio (Hérault) bat Gozo (Roussillon) : à 8.
Magnani (B.D.R.) bat Galli (Var) : à 3.
Mazzelli (B.D.R.) bat Chambet (Var) : à 1.

Demi-finales

Gavino (Alpes-Maritimes) bat Mazzelli (B.D.R.) : à 6.
Sciaio (Hérault) bat Magnani (B.D.R.) : à 2.

FINALE

Gavino-Petit-Maccano (Alpes-Maritimes) battent sciaio-Munoz-Natali (Hérault) : 13-12.

DEUXIÈME CATÉGORIE

32e de finale

Marjotti (Ile-de-France) bat Rotta (Savoie) : à 4.
Lusido (Dordogne) bat Ausset (Lot) : à 11.
Garry (Isère) bat Maunier (Alsace) : à 8.
Pellegrin (Alpes-Maritimes) bat Douslaud (Charente) : à 3.
Bourcier (Lot-et-Garonne) bat Gionet (Gironde) : à 5.
Vian (Tarn-et-Garonne) bat Rouffia (Mlle-et-Moselle) : à 4.
Baptiste (Tarn-et-Garonne) bat Rey (Bouches-du-Rhône) : à 11.
Jessot (Cher) bat Vivier (Drôme) : à 4.
Lubrano (Bouches-du-Rhône) bat Rical (Landes) : à 5.
Fourre (Hautes-Alpes) bat Bazioth (Tarn-et-Garonne) : à 6.
Lemaire (Ardèche) bat Imbert (Basses-Alpes) : à 4.
Romano (Drôme) bat Chapoin (Hte-Garonne) : à 3.
Marchand (Ile-de-France) bat Rasaldi (Aude) : à 6.
Faure (Rhône) bat Jalabert (Hérault) : à 6.
Cadenet (Ardèche) bat Albéri (Finistère) : à 7.
Wieder (Drôme) bat Marmigeras (Ariège) : à 7.
Palomar (Aveyron) bat Mah (Bouches-du-Rhône) : à 12.
Moyck (Hérault) bat Bouchet (Cantal) : à 3.
Carillot (Loire) bat Delapy (Aude) : à 7.
Guy (Hérault) bat Fabre (Gard-Lozère) : à 8.
Fontanille (Gard-Lozère) bat Singla (Hte-Garonne) : à 8.
Albiges (B.D.R.) bat Manca (Aisne) : à 8.
[illegible] (B.D.R.) bat Nicolo (Monaco) : à 8.
Tournier (Doubs) bat Brignoli (Hte-Garonne) : à 11.
Vola (Indre-et-Loire) bat Vial (Hte-Alpes) : à 7.
Escoffier (Basses-Alpes) bat Ramerat (Savoie) : à 7.
Vian (B.D.R.) bat Richaud (Moselle) : à 4.
Baggioni (Corse) bat Airic (Hérault) : à 5.
Garaffa (Côte-d'Or) bat Steinmetz (Moselle) : à 5.
Grill (Hérault) bat Desternes (Côte-d'Or) : à 12.
Manes (Hte-Garonne) bat Paupard (Vaucluse) : à 10.
Rideau (Finistère) bat Viert (Vaucluse) : à 12.

Seizièmes de finale

Bastide (Tarn-et-Garonne) bat Garry (Isère) : à 5.
Castro (Tarn-et-Garonne) bat Wieder (Drôme) : à 4.
Lubrano (Bouches-du-Rhône) bat Vella (Indre-et-Loire) : à 4.
Lemaire (Ardèche) bat Cadenet (Ardèche) : à 5.
Albiges (Bouches-du-Rhône) bat Jessot (Cher) : à 4.
Mattei (Ile-de-France) bat Romano (Drôme) : à 8.
Vian (Bouches-du-Rhône) bat Pelegrin (Alpes-Maritimes) : à 5.
Marjotti (Ile-de-France) bat Palomar (Aveyron) : à 3.
Guy (Hérault) bat Faure (Rhône) : à 8.
Baggioni (Corse) bat Tournier (Doubs) : à 5.
Fontanille (Gard-Lozère) bat Mazamichi (Ile-de-France) : à 4.
Carillot (Loire) bat Pendel (Hérault) : à 4.
Duverger (Lot-et-Garonne) bat Maury (Haute-Garonne) : à 11.
Escoffier (Basses-Alpes) bat Rapuzzi (Hautes-Alpes) : à 4.
Garaffa (Côte-d'Or) bat Mosca (Hérault) : à 11.
Lusido (Dordogne) bat Rideau (Finistère) : à 11.

Huitièmes de finale

Vian (Bouches-du-Rhône) bat Lemaire (Ardèche) : à 3.
Mattei (Ile-de-France) bat Baggioni (Corse) : à 1.
Marjotti (Ile-de-France) bat Albiges (Bouches-du-Rhône) : à 2.
Guy (Hérault) bat Baptiste (Tarn-et-Garonne) : à 8.
Castro (Tarn-et-Garonne) bat Fontanille (Gard-Lozère) : à 4.
Lusido (Dordogne) bat Duverger (Lot-et-Garonne) : à 6.
Carillon (Loire) bat Garaffa (Côte-d'Or) : à 4.
Escoffier (Basses-Alpes) bat Lubrano (Bouches-du-Rhône) : à 11.

Quarts de finale

Lusido (Dordogne) bat Carillot (Loire) : à 3.
Castro (Tarn-et-Garonne) bat Marjotti (Ile-de-France) : à 11.
Mattei (Ile-de-France) bat Guy (Hérault) : à 5.
Vian (Bouches-du-Rhône) bat Escoffier (Basses-Alpes) : à 1.

Demi-finales

Mattei (Ile-de-France) bat Castro (Tarn-et-Garonne) : à 2.
Vian (Bouches-du-Rhône) bat Lusido (Dordogne) : à 3.

FINALE

Vian - Pendel - Muno[illegible] (Bouches-du-Rhône) battent Mattei-Rouhaud (Ile-de-France) : 13 à 1.

Les championnats [illegible] à Verneuil-sur-[illegible]

A l'issue des compétitions [illegible] samedi et dimanche à Verneuil, [illegible] a décidé de prendre en [illegible] la candidature de la [illegible] de l'Eure. Verneuil-sur-[illegible] l'organisation des championnats de France de pétanque 1955 [illegible] obtient définitive aux [illegible] rement mais dans et où la [illegible] de l'ouest possède des [illegible] réussies, ce qui tend à démontrer [illegible] la pétanque devient de plus en plus un sport national.

L'équipe féminine des Etats-Unis pour Tokio

New-York. — Voici la composition officielle de l'équipe américaine féminine olympique arrêtée samedi soir par la Commission Technique du Comité Olympique et qui devra être ratifiée ultérieurement par le Comité Olympique.

Après le nom de chaque athlète suit sa meilleure performance de la saison. Le minimum olympique requis est indiqué pour chaque épreuve :

100 mètres (11" 6/10) : Edith McGuire, 11" 9/10 ; Marily White, 11" 4/10 et Wyomia Tyus, 11" 8/10.

200 mètres (24") : Edith McGuire, 22" 3/10 ; Debbie Thompson, 23" 7/10 et Vivian Brown, 22" 8/10.

400 mètres (56" 2) : Janell Smith, 54" 6/10.

80 mètres haies (11" 3/10) : Rosie Bonds, 10" 8/10 ; Charrie Sherrard, 10" 8/10 et Leahsenth O'Neal, 10" 9/10.

Disque (50 m) : Cyd Scott, 52 m. 68.

Javelot (50 m) : Barbara [illegible], 53 m. 65.

Longueur (6 m) : Willye White, 5 m. 86 ; Martha Watson, [illegible] ; Joan Terry, 5 m. 82.

Hauteur (1 m. 60) : Eleanor Montgomery, 1 m. 72 ; Tommy Davis, 1 m. 70.

Pentathlon (4.500 m) : Ida Wrinkles, 4.344 pts.

DANS LES SOCIÉTÉS

C.S. VITTEL. — Tous les [illegible] ballieurs du C.S.V. sont informés que les séances d'entraînement reprendront ce mardi [illegible] à la direction de M. Cornet [illegible] de 18 h. Les Seniors, Juniors et [illegible] dets sont invités à venir régulièrement. Pour la Section Pupilles, reprise la semaine prochaine.

La boule est partie. Du regard, les joueurs des deux triplettes l'accompagnent.

Samedi après-midi, à la surprise générale

LES CHAMPIONS SORTANTS AVAIENT ÉTÉ BATTUS DANS LES DEUX CATÉGORIES

TRES grosse surprise samedi après-midi au Petit Champ de Mars. Dès le second tour du championnat, l'équipe-reine, cette lumineuse triplette Palaggi, Blanc, Frayre, lauréate de la compétition nationale 1953, des grands tournois de Toulon, d'Hyères et de Marseille, cette année, s'est inclinée devant une autre formation d'Hyères, celle composée de Chambet, Paul et Seprom.

On était loin de s'attendre à une semblable mésaventure de la part des champions en titre. En effet, le premier tour, dans la matinée, les avait vus s'adjuger un succès impliquant soyons : « Tanny » leurs adversaires toulousains battus par 13 à 0 avant d'avoir eu le temps de coulisser un mauvais sort qui les mettait, pour la seconde fois en deux ans, face à face avec les meilleurs — en présumés tels — du lot.

Que se passa-t-il dans l'après-midi ? Conséquence de la pluie qui avait alourdi le terrain et refroidi la température ; excès de confiance de la part des favoris ; minimum de réussite de la part de leurs adversaires... Il y eut sans doute un peu de tout cela. Dans cette partie à allure de derby, les champions en titre subirent l'assaut de challengers ambitieux et déposèrent de complices, leurs « collègues » et amis.

Les uns se préoccupaient de la défense d'un titre définitivement acquis et brillamment illustré. Les autres jouaient avec l'état d'esprit de gens qui n'ayant rien à perdre dans l'aventure, peuvent s'y lancer à corps perdu sans crainte et sans hésitation. L'impréviable se produisit. Chambet et les siens l'emportaient par 13 à 4 sur une triplette qui s'avait jamais pu trouver la réussite et la concentration nécessaire à la sauvegarde d'un maillot tricolore.

Par une curieuse analogie, à quelques jeux de là, la formation championne de 2e catégorie, celle de Ribery-Lehlouer-Vaïs, subissait le même sort, s'inclinant également de 13 à 8 devant une triplette savoyarde. Là, on pouvait difficilement parler de surprise, l'écart de valeur entre Ribery et de nombreuses autres formations de 2e catégorie étant pratiquement inexistant.

Après une deux-journées mouvementées, le championnat était lancé et la journée de dimanche s'annonçait prometteuse, de nombreuses triplettes ayant fourni, dans les deux catégories, la démonstration de leurs valeurs et de leur forme.

Pour les régionaux et spécialement pour les Vosgiens, le samedi avait surtout été riche... en enseignements. Les triplettes avaient pris la leçon, sublimant, dès le premier tour des échecs sans appel. Même l'équipe Casabianca de Wittelsheim avait dû s'incliner. Il est vrai qu'elle avait quitté la compétition pavillon haut, perdant 13-12 seulement devant un des favoris du tournoi, Locatelli, de Marseille, après avoir failli causer la première grande surprise de la journée. Les Alsaciens en effet avaient mené 12-4 et alors que la cause semblait entendue en leur faveur, ils avaient eu la malchance de perdre, coup sur coup, trois « coups » sensationnels qui firent basculer le vicious dans le camp marseillais.

Plus heureux, les Mosellans de Richoud et Steinmetz, les Meurthe-et-Mosellans de Bale et les Dordiennes de Fournier avaient franchi le premier tour. Mais on ne leur accordait guère de chances d'aller plus loin.

Samedi et dimanche

Les gagnants des poules éliminatoires de samedi

Première catégorie

Poule n° 1 : Locatelli J. (Bouches-du-Rhône), Batville (Ile-de-France).
Poule n° 2 : Conquet (Gers), Kouzan J. (Gard-Lozère).
Poule n° 3 : Palaggi M. (Var), Bos (Gironde).
Poule n° 4 : Ribouin (Gironde), Dosse (Var).
Poule n° 5 : Gilleon (Bouches-du-Rhône), Galli (Var).
Poule n° 6 : Gavino (Alpes-Maritimes), Battiani (Bouches-du-Rhône).
Poule n° 7 : Gozo G. (Roussillon), Buchart, H. (Hautes-Pyrénées).
Poule n° 8 : Zanetti (Var), Sciaio (Hérault).
Poule n° 9 : Debardieu J. (Var), Vidal (Haute-Garonne).
Poule n° 10 : Verne (Alpes-Maritimes), Richard (Bouches-du-Rhône).
Poule n° 11 : Buscrica P. (Aude), Mazzelli (Bouches-du-Rhône).
Poule n° 12 : Reyrtier (Vaucluse), Boulet (Lot).
Poule n° 13 : Mazzelli (Bouches-du-Rhône), Arcolas (Ile-de-France).
Poule n° 14 : Simes G. (Charente-Maritime), Blancotto A. (Hte-Garonne).
Poule n° 15 : Chambet (Var), Sebastiani (Vaucluse).
Poule n° 16 : Gutterier (Nord), Brocca P. (Bouches-du-Rhône).

Deuxième catégorie

Poule n° 1 : Rotta (Meurthe-et-Moselle), Ausset (Lot).
Poule n° 2 : Carillot (Loire), Rotta (Savoie).
Poule n° 3 : Guy (Hérault), Cadenet (Ardèche).
Poule n° 4 : Vian (Bouches-du-Rhône), Richaud (Moselle).
Poule n° 5 : Ramserri (Savoie), Vella (Indre-et-Loire).
Poule n° 6 : Albiges (Bouches-du-Rhône), Pondaven (Finistère).
Poule n° 7 : Rapuzzi (Hautes-Alpes), Airic (Hérault).
Poule n° 8 : Mattei (Ile-de-France), Jessot (Cher).
Poule n° 9 : Panas (Vaucluse), Doucelin (Corrèze).
Poule n° 10 : Nicolo (Monaco), Faure (Rhône).
Poule n° 11 : Vellion (Ariège), Tournier (Doubs).
Poule n° 12 : Marmigeras (Ariège), Pomarède (Hérault).
Poule n° 13 : Viert (Indre-et-Loire), Marchand (Ile-de-France).
Poule n° 14 : Marandeau (Ile-de-France), Capitt (Tarn-et-Garonne).
Poule n° 15 : Colomer (Basses-Alpes), Gilles (Corrèze).
Poule n° 16 : Manicca (Alsace), Rical (Landes).
Poule n° 17 : Wieder (Drôme), Fargeon (Ardèche).
Poule n° 18 : Dondey (Aude), Dousaud (Charente).
Poule n° 19 : Pesion (Hérault), Vial (Hautes-Alpes).
Poule n° 20 : Maury (Haute-Garonne), Marmigères (Ariège).
Poule n° 21 : Gros (Aveyron), Raves (Cher).
Poule n° 22 : Viert (Vaucluse), Chavition (Bouches-du-Rhône).
Poule n° 23 : Poupard (Vaucluse), Singla (Haute-Garonne).
Poule n° 24 : Duverger (Lot-et-Garonne), Coffin (Haute-Savoie).
Poule n° 25 : Lusido (Dordogne), Gioet (Gironde).
Poule n° 26 : Guymard (Ile-de-France), Baggioni (Corse).
Poule n° 27 : Giordanengo (Alpes-Maritimes), Vrumous (Ile-de-France).
Poule n° 28 : Chapelle (Haute-Garonne), Bourens (Côte-d'Or).
Poule n° 29 : Pelegrin (Alpes-Maritimes), Lamarre (Ardèche).
Poule n° 30 : Rouffia (Tarn-et-Garonne), Perrichard (Rhône).
Poule n° 31 : Rossini (Aude), Guilli (Bouches-du-Rhône).
Poule n° 32 : Rey (Bouches-du-Rhône), Mosca (Hérault).
Poule n° 33 : Fabre (Gard-Lozère), Pierre (Roussillon).
Poule n° 34 : Jalabert (Hérault), Revaux (Rhône).
Poule n° 35 : Palomar (Aveyron), Brignoli (Haute-Garonne).
Poule n° 36 : Albéri (Finistère), Chantilier (Aude).
Poule n° 37 : Esbeyrol (Gironde), Bernasse (Moselle).
Poule n° 38 : Baptiste (Tarn-et-Garonne), Escoffier (Basses-Alpes).
Poule n° 40 : Bale (Bouches-du-Rhône), Rideau (Finistère).

Prix de tenue (présentation)

1re Comité d'Alsace : 300 F.
2e Comité du Tarn : 250 F.
3e Comité des Basses-Alpes : 150 F.
4e Comité des Hautes-Alpes : 120 F.

Bel exemple de courage face à l'adversité : le pétanqueur d'Agen, Roger BOUE, qui a [illegible] sympathie du public, lance ici une boule.

DERNIERS CLIQUETIS DE BOULES...

NOTRE plus grand regret, aura été, au cours de ces trois journées passionnantes, de n'avoir pu promener un magnétophone d'un jeu à l'autre ! Les enregistrements auraient eu une saveur pimentée, sans l'accent et sans le geste, les répartis les plus drôles, les exclamations les plus [illegible], les boutades les plus [illegible], perdent tout leur [illegible] !

En vérité, les pétanqueurs sont des comédiens professionnels : ils savent ménager le suspense, se faire encourager, faire attendre le public impatient. A la seconde où le pointeur va débarrasser le terrain, un remord l'étreint : il se reprend, revient au centre du jeu, ausculte le terrain, frappant le sol à petits coups, [illegible] il prend les dernières conseils de ses partenaires. D'ailleurs, les pétanqueurs comme les [illegible] ont leur jargon et leur [illegible] par signaux optiques ; seuls les initiés comprennent.

« La boule, ce fut toute ma [illegible] », a dit le président Bussone, vétéran de la fédération et [illegible] de cette fédération. Il a [illegible] fêté l'an dernier son [illegible] bouliste. Beaucoup, parmi les concurrents, [illegible] reprendre l'affirmation du président. Pour les uns, [illegible] jeu, pour les autres, un [illegible] sport ; mais pour un certain nombre c'est aussi une source [illegible] revenus incontrôlable. Car [illegible] le monde le sait dans le monde de la pétanque, mais personne [illegible] parle, chaque partie est [illegible] de forts enjeux. Dimanche, sur le Petit Champ-de-Mars, [illegible] qu'il s'est joué des sommes importantes.

∴

La Société des Fêtes qui avait mis en place un plan d'hébergement fort bien conçu, a été complètement débordée. On attendait [illegible] concurrents et accompagnateurs. En réalité, la SDF a eu à [illegible] 3.250 personnes. Dans la [illegible] des cas, les triplettes [illegible] renvoyé leur fiche d'inscription, sans signaler l'arrivée [illegible] femmes et quelquefois des [illegible].

Aussitôt il a fallu héberger tous les arrivants inattendus, quelquefois à 23 heures, la SDF a dû [illegible] plus pressé. [illegible] a littéralement éclaté [illegible] », a dit René Pauzin. [illegible] vrai, on a envoyé les équipes à Charmes, Thaon, Igney, [illegible], Rambervillers, Bruyères, [illegible], Pouxeux, Eloyes, [illegible] potentiel spinalien hôte [illegible] déjà surchargé par le transit des cars des agences, n'a pu absorber ce surplus inattendu.

D'autre part, certains restaurateurs spinaliens ont éprouvé quelques déconvenues. Chaque président de comité avait reçu une [illegible] explicite leur indiquant [illegible] tel restaurant pouvant [illegible] tel ou tel comité. Or, [illegible] comités n'ont pas tenu [illegible] de ces recommandations [illegible] alliés manger où bon leur [illegible]. D'où des embouteillages [illegible] tel établissement et le [illegible] des autres qui avaient [illegible] des achats massifs de denrées périssables et qui n'ont vu [illegible] personne !

[illegible] à bras raccourcis sur la [illegible] (qui n'y est absolument pour rien) ou sur la SDF [illegible] fait le maximum pour tenter d'arranger les choses), ne [illegible] pas très opportun, car [illegible] les cafetiers-restaurateurs [illegible] n'ont jamais autant [illegible] !

∴

Des satisfactions : tout le [illegible] a apprécié la sonorisation [illegible] Champ-de-Mars et l'efficacité des transmetteurs du 18e. [illegible] de postes taky-walkie [illegible] liaisons étaient rapides et [illegible] de la permanence n'a [illegible]. De ce côté-là, tout a [illegible] marché et les trois arbitres [illegible] ont pu régler les litiges [illegible] un minimum de temps.

∴

On n'a pas toujours eu recours [illegible], mais on a déployé souvent le mètre, lorsque le [illegible] » ne suffisait pas. [illegible] mètre, alias le soulier, [illegible] le mocassin, la sandale, [illegible] l'étalon-pétanqueur, à [illegible] qu'on admette une norme [illegible] : en effet entre un [illegible] et un soulier italien à [illegible] pointu, il y a une marge, [illegible] marge, mais dans un [illegible] championnat, on en est vraiment à une pointe de pied près.

∴

La fête de nuit du Château fut [illegible] belle réussite, nous l'avons [illegible]. Réussite due surtout aux [illegible] de la SDF qui a su, [illegible] nouvelle fois, animer les [illegible] de fête et les images de l'épopée napoléonienne.

[illegible] encore aux 200 gosses du [illegible] Cert et des colonies de [illegible], courageux sous l'averse [illegible] le froid, remarquables acteurs [illegible] sur scène. La reconstitution de l'image célèbre de la bataille d'Austerlitz, fut le clou de la soirée. Tous les enfants furent à la hauteur de leur rôle, depuis les jeunes garçons tournoyant autour d'un remarquable Cadet Rousselle, jusqu'à la petite cantinière, haute comme trois pommes, très fière de défiler sous les aigles impériales.

Malgré le maigre public transi, toute publicité n'est pas perdue puisque dans l'assistance figuraient tous les jeunes Laughborians et Hollois... C'était la grande soirée du jumelage. A noter qu'à Schwabisch-Hall, on jouait « Hamlet » en plein air et il pleuvait aussi !

∴

Mme Viviane Deck aura au moins eu une satisfaction en venant à Epinal : elle y a retrouvé un cousin qu'elle n'avait pas vu depuis quinze ans !

∴

Il faut avoir eu le courage et la patience de demeurer quelques heures, dimanche, à la permanence établie dans les locaux du chalet du Cours pour juger de l'effort de résistance accompli par ceux qui avaient sacrifié cette journée de repos à la cause de la pétanque. Au standard, malgré le sourire et la gentillesse de la téléphoniste, il fallait s'armer de patience pour obtenir, sans coupure, et sans trop d'attente, Marseille, Perpignan, Montpellier, Nice ou Bordeaux, ou Tours !

Aux résultats, MM. Vertadier, à la deuxième catégorie et Fremiot à la première, ont dû adopter le flegme britannique pour résister à la marée méridionale

Au tirage au sort, il a fallu toute l'autorité de M. Millet, président du Doubs pour ramener le calme. Car les pétanqueurs sont ainsi faits : ils ne sont jamais d'accord pour procéder au tirage au sort, quel que soit le processus employé.

Non loin de là M. Bouniot président de la commission des prix de présentation (tenue) a eu toutes les peines du monde à faire respecter la légalité. Volontiers resquilleurs, les Méridionaux affirmaient avec un aplomb incroyable, que tout le monde avait été primé.

Les gens de l'Aveyron tempêtaient en assurant qu'ils avaient été nommés premiers, aux lieu et place des Corses de Wittelsheim (Alsace). Pourtant nous fûmes témoins de la proclamation des résultats et, si bien habillés fussent-ils, jamais les Aveyronnais ne furent nommés. L'alerte passée, ce furent les gens de la Loire qui arguèrent d'un prix de consolation parce qu'on ne les avait pas vu dans le défilé. Ils arrachèrent ce prix après bien des palabres et des « coups de gueule ». En matière de pétanque « dans le doute, il ne faut jamais s'abstenir ! ».

Le préposé aux prix et récompenses, M. Diéterlé, a su garder son sourire et son calme devant le mur de lamentations qui se bâtissait devant lui, au fur et à mesure des résultats.

Chacun voulait son prix, à tort ou à raison. Heureusement, ce qui était écrit, était écrit et M. Diéterlé a gardé précieusement sa serviette-gogyottes sur son ventre toute la journée. Il veillait sur son grisbi comme si le gang de la pétanque était dans le coin.

Bien que surchargées de travail, les secrétaires ont su garder leur sourire malgré les casse-pieds. Heureusement, pour les dérider, elles avaient sous le regard nos confrères du « Dauphiné Libéré » et du « Provençal », qui sont de joyeux lurons et nagent dans les championnats de pétanque comme des mérous dans les eaux de la grande bleue.

∴

Les seuls discours de la journée — hormis les séquences de baratin sur les jeux — furent prononcés dimanche à midi dans le grand salon de l'Hôtel de Ville.

M. Blanck avait surtout à faire passer la pillule de l'hébergement et il a eu raison de remercier tous les hôteliers des petites villes de l'arrondissement qui ont dépanné la Société des Fêtes.

Le vice-président Bussone, président des Bouches-du-Rhône, qui a eu récemment à manier 1.124 triplettes, a laissé entendre que si tout n'avait pas été parfait, Epinal était excusable... Bien sûr, c'est toute une éducation à faire auprès de ses compatriotes qui nous avouaient : « Ce qui nous a emmiellé le plus, c'est l'organisation militaire qu'on voulait nous imposer ».

Eh bé ! De deux choses l'une : ou bien c'est ça, ou bien c'est la douce pagaille !

Troisième orateur : René Pauzin. Sans papier, sans préparation, il a parlé comme un bon bavard en correctionnel. Un plaidoyer pour la pétanque et pour Epinal. « Ça va être un désastre oratoire ! », avait-il déclaré en exergue. Mais pas du tout, il a reçu les félicitations du maire et du représentant du préfet et sa péroraison a été saluée par une rafale d'applaudissements nourris.

En remerciant la municipalité actuelle, qui avait eu le courage d'engager 3 millions dans l'affaire, il a dit :

— « Ici ils ont tous une gomme dans la main ! Pourquoi une gomme ? Tout simplement pour effacer cinquante années de promesse des autres ! ».

Le chef de cabinet du préfet, M. Emmanuel Karlin, après ces sorties familières ne pouvait pas demeurer en marge. Après avoir avoué que ses premiers débuts de pétanqueurs remontent à son enfance (il jouait avec des pierres rondes et un caillou en guise de chochonnet), il a eu la franchise de reconnaître, en présence du colonel Leboube, que sa meilleure formation pétanquesque, il la doit à l'armée !

« Excusez-moi, mon colonel, je ne veux pas dire que l'on ne fait que cela pendant son service militaire ! ».

∴

La sonorisation du Château, réalisée par Claude Joly, a été parfaite. Sait-on que pour la présentation de l'épopée napoléonienne, on avait dû enregistrer de nuit, une bande magnétique. L'opération avait duré, mercredi dernier jusque 3 h. du matin. Le speaker et récitant était Jean Bonneville (hélas cruellement endeuillé le matin même), la musique d'accompagnement avait été choisie par Jean Petit, secrétaire de la F.M.U., lequel avait retenu les plus beaux enregistrements de musique classique réalisés par l'orchestre de Monte-Carlo, au sein duquel son fils est premier bassoniste.

∴

L'ultime finale s'est prolongée, dimanche soir, jusqu'à 21 h. 30, sous une pluie battante. Ainsi fut réalisée la prédiction du président René Pauzin : « Le petit n'était même pas sous un parapluie, il était tout un sur le sable spinalien. Le terrain était un véritable marigot. Mais quelle explosion de joie lorsque les Marseillais remontèrent « les Ile-de-France » et quelle samba lorsque le score fut affiché au tableau » !

Cependant, que restera-t-il de ce long déplacement à Epinal ? Les Méridionaux ne cachaient pas leur désir de se rencontrer l'an prochain chez eux, à Perpignan par exemple.

« Voyez-vous, Epinal, c'est tout de même un peu loin. Un jour on nous fera faire les championnats à Dunkerque ou à Tamanrasset ! ». — P. J.

Certains hôteliers et restaurateurs ont pâti de l'indiscipline des Méridionaux

Si les Spinaliens ont apprécié la bonne humeur et « l'assent » de nos visiteurs méridionaux, il faut reconnaître cependant que ceux-ci ont fait preuve d'une joyeuse indiscipline qui n'a pas été sans causer moult souci aux organisateurs.

Là où l'on attendait dix personnes, on en voyait arriver vingt et là où on en attendait cinquante, on n'en pas vu un. La plupart étaient venus en famille, avec femmes et enfants. Ceux qui devaient coucher dans les dortoirs du Lycée prétendaient y amener leurs compagnes...

Ce qui est plus grave c'est que, négligeant les adresses qui leur avaient été données de restaurateurs, nos visiteurs ont prétendu manger où bon leur semblait.

Ils n'ont oublié qu'une chose, c'est que nombre de petits restaurants avaient fait un coûteux effort d'approvisionnement pour servir au plus juste prix des menus très améliorés et que l'absence des convives attendus leur a cause des pertes sensibles.

Nous ne donnerons en exemple que le seul restaurant de la Brasserie Universelle, qui escomptait cinquante Toulonnais et n'a vu l'ombre d'un seul. De là une amère désillusion :

— A chaque festival c'est la même chose, nous déclare Mme Parmentier, ce sont les petits restaurants qui font les frais de l'opération. A quoi bon récriminer ? on ne nous remboursera pas le pain, les pâtés et la viande gâchés. Ah ! si c'était à refaire !...

Opposition des classes moyennes à l'intégration des travailleurs indépendants dans le régime général de la Sécurité Sociale

La Fédération des Syndicats et Groupements Commerciaux des Vosges communique :

La presse s'est récemment fait l'écho d'une proposition de loi (n° 1058) déposée par plusieurs parlementaires, et plus particulièrement par M. Jacques Hebert, député de la Manche. Cette proposition viserait à : « étendre le régime général de la Sécurité Sociale aux membres des professions industrielles et commerciales, libérales et artisanales », qui groupent avec les membres de leurs familles plus de quatre millions de personnes.

Le Comité National de Liaison et d'Action des Classes Moyennes tient à préciser que toutes les grandes organisations professionnelles de l'artisanat, de l'industrie et du commerce et des professions libérales, ainsi que les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers ont, il y a déjà plusieurs mois, approuvé à l'unanimité, un texte qui est diamétralement opposé à celui de la proposition de M. Jacques Hébert.

C'est d'ailleurs à partir du texte des organisations professionnelles que d'une part, une proposition de loi (n° 977) a été déposée, début juin, par plusieurs parlementaires, dont le docteur Guillon, président de la Commission des Affaires Culturelles, Familiales et Sociales de l'Assemblée Nationale, et M. le Docteur Coudere, président du Groupe de Travail de cette commission, pour l'assurance maladie des travailleurs non-salariés, et que, d'autre part, un projet de loi est actuellement mis au point par le Ministère des Finances, lequel a déjà donné officiellement son accord de principe aux propositions du Comité National des Classes Moyennes.

Ces deux derniers projets donneraient satisfaction dans leur ensemble aux organisations professionnelles, car ils répondent à la fois aux aspirations profondes et aux besoins réels des travailleurs indépendants, notamment en sauvegardant les grands principes suivants : obligation d'assurance maladie, libre choix de l'organisme assureur, non intégration dans le régime général de la Sécurité Sociale, mais création d'un régime spécial et responsabilité de sa gestion par les travailleurs non-salariés eux-mêmes, fixation des cotisations et prestations minima ; possibilité laissée aux professions de rechercher des couvertures plus complètes auprès d'organismes (mutuelles, compagnies d'assurances, etc...) de leur choix.

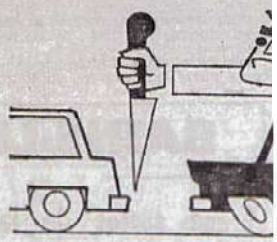

Ne condui
"couteau

L'agressivité au volant ent
duite, excès de vitesse, re
la cause principale des ac
Alors, détendez-vous et
plus sûre. Dites-le auto

OFFERT AUX GRANDES CAUSES NATIONALES

Les Aixois VIAN, MUSSO et POULET

CHAMPIONS DE FRANCE A PETANQUE 2me CATEGORIE

A GAZINO, PELLI et MICCANO d'Antibes le titre de 1re catégorie

EPINAL. — Samedi ont débuté les 2me championnats de France de boules à pétanque.

Les organisateurs, la municipalité, la société des fêtes et le Comité des boulistes des Vosges n'avaient pas ménagé leur peine pour donner à cette manifestation nationale tout l'éclat qu'elle méritait.

Dès 9 h. sur la place du Petit Champ de Mars, avait lieu le début des hostilités. Un aperçu des B.-du-Rh. et le Var, grand vainqueurs de la première journée : les B.-du-Rh. qui avaient qualifié en première catégorie sept équipes sur huit, au terme des boules (seule l'équipe de Evangéliste, mordait la poussière), se taillaient encore la part du lion en cinquième finale.

Brocca, Morzelli, Mazelli, qui remplaçait Magnani, Locatelli et Battesti franchissaient ce nouveau cap avec plus ou moins de difficultés, surtout pour Locatelli qui trouva en Sarniet, de l'Ile de France, un sérieux client.

Au cours de cette première journée, la grosse surprise a été l'élimination des champions de France Palaggi, Blanc et Prairie, par leur camarade hyérois Chambers, de la Boule des Deux Gares. Parmi les éliminés, citons les exploits de Gilloux face au Varois Dozol, après une lutte serrée et indécise, et aussi les Parisiens Arcola, en deuxième catégorie, après les poules éliminatoires, les B.-du-Rh. comptent comme qualifiés :

Vian, Albiges, Chevillon, Rey, Ruiz, Lubrano, Galli.

Parmi les autres qualifiés citons Panza (Vaucluse), Imbert (B.-A.), Wider (Drôme), Viart (Vaucluse), Saggioni (Corse), Giordanengo (A.-M.), Pellegrin (A.-M.), Romano (Drôme), Escoffier (B.-A.).

DEUXIEME JOURNEE SOUS LA PLUIE

Si la première journée avait bénéficié d'un temps assez beau, par contre l'ultime journée de ces championnats se déroula sous la pluie battante. Ce n'était vraiment pas notre soleil provençal qui préside chacune de nos réunions boulistes.

Malgré cela, encore une fois les municipaux en sont taillé la part du lion.

En 8me de finale de la 1re catégorie, Brocca et Locatelli furent les principales victimes de ce tour. Seuls Magnan et Arvanitis franchissent le cap. D'ailleurs ceux-ci se qualifièrent en quart de finale où ils furent éliminés par Sciallo, de l'Hérault, et Gavino, de la Côte d'Azur, ces dernières gagnèrent par la suite la finale.

En 2me catégorie, nous trouvons qualifiés en 16me de finale, Lubrano, Albiges, Vian, des Bouches-du-Rhône. Lubrano et Albiges furent stoppés en huitième de finale. Par contre les joueurs de la Petite Vitesse Aixoise franchirent successivement ce cap, celui des quarts de finale, des demi-finales et se trouvèrent finalement en finale face à Mattéi, triplette de l'Ile-de-France. Les Aixois, qui étaient handicapés comme nous l'avons déjà indiqué, par la pluie, feront contre mauvaise fortune bon coeur.

Grâce à l'appoint de Poulet, arb, ce au tir de Musso, les Aixois qui étaient menés par 7 à 5 au milieu de la partie, égalisèrent et par la suite prirent l'avantage pour l'emporter enfin, par 13-7.

Les qualifiés

QUADRAGE

Sont qualifiés :

Castro (Tarn-et-Garonne) ; Manca (Alsace) ; Galli (B.-du-Rh.) ; Mosca (Hérault) ; Lubrano (B.-du-Rh.) ; Naudo (Roussillon) ; Vetter (Drôme) ; Rancurel (Savoie); Fabre (Gard-Lozère) ; Romano (Drôme) ; Pellegrin (A.-Maritimes) ; Carillot (Loire) ; Vivier (Isère) ; Nadal (Charente) ; Jesset (Cher) ; Vella (Indre-et-Loire).

16mes DE FINALE

Reynier (Vaucluse) bat Busera (Aude) 13 à 4.

Gacino (A.-M.) bat Korixan (Gard-Lozère) 13 à 12.

Serra (Vaucluse) bat Bos (Gironde) 13 à 8.

Dozol (Var) bat Gilloux (B.-du-Rh.) 13 à 11.

Brocca (B.-du-Rh.) bat Hubert (Htes-Pyrénées) 13 à 7.

Vidal (Hte-Garonne) bat Guttetiez (Nord) 13 à 5.

Zanetti (Var) bat Riboulet (Gironde) 13 à 2.

Scalo (Hérault) bat Conquet (Gers) 13 à 11.

Galli (Hérault) bat Arcolao (Ile-de-France) 13 à 8.

Verne (A.-M.) bat Soulié (Lot) 13 à 1.

Morzelli (B.-du-Rh.) bat Debardieni (Var) 13 à 8.

Chamet (Var) bat Palaggi (Var) 13 à 8.

Goze (Roussillon) bat Saintes (Charente-Mme) 13 à 5.

Arvanitis (B.-du-Rh.) bat Biancotto (Hte-Garonne) 13 à 7.

Batesti (B.-du-Rh.) bat Richard (B.-du-Rh.) 18 à 9.

Locatelli (B.-du-Rh.) bat Sarneto (Ile-de-France) 13 à 11.

Première catégorie

HUITIEMES DE FINALE

Goze (Roussillon) bat Brocca (B.-du-Rh.) 13-8 ; Gavino (A.-M.) bat Locatelli (B.-du-Rh.) 13-10 ; Magnani (B.-du-Rh.) bat Serra (Vaucluse) 13-3 ; Zanetti (Var) bot Dozol (Var) 13-12 ; Chambet (Var) bat Reynier (Vaucluse), 13-3 ; Galli (Var) bat Verne (A.-M.) 13-10 ; Arvanitie (B.-du-Rh.) bat Vidal (Haute-Garonne) 13-12.

1/4 DE FINALE

Gavino (Alpes-Maritimes) bat Zanetti (Var) 13-6 ; Scialo (Hérault) bat Goze (Roussillon) ; Magnani (B.-du-Rh.) bat Galli (Var) 13-3 ; Arvanitis (B.-du-Rh.) bat Chambet (Var) 13-1.

1/2 FINALES

Gavino (A.-M.) bat Arvanitis (B.-du-Rh.) 13-6 ; Sciallo (Yérault) bat Magnani (B.-du-Rh.) 13-3.

FINALE

Gavino, Pelli, Maccano (Antibes) battent Scialo, Munoz, Natoli (Frontignan) par 15 à 12.

Deuxième catégorie

SEIZIEMES DE FINALE

Baptiste (Tarn-et-Garonne) bat Garry (Isère), 13-9 ; Castro (Tarn-et-Garonne) bat Wieber (Drôme) 13-4 ; Lubrano (B.-du-Rh.) bat Vella (Loire) 13-4 ; Lemaire (Ardèche) bat Cadenet (Ardèche, 13-5 ; Albiges (Ile-de-France) bat Romano (Drôme) 13-0 ; Vian (B.-du-Rh.) bat Pellegrin (A.-M.) 13-2 ; Mariotti (Ile-de-France) bat Palomar (Avignon) 13-9 ; Guy (Hérault) bat Faure (Rhône) 13-0 ; Baggioni (Corse) bat Tournier (Doubs) ; Fontanille (Gard - Lozère) bat Maraninchi (Ile-de-France) 13-5 ; Carillot (Loire) bat Poujol (Hérault) 13-1 ; Duverger (Lot-et-Garonne) bat Maurt (Hte-Garonne) 13-12 ; Escoffier (B.-A.) bat Rapuzzi (H.-A.) 13-5 ; Garaffa (Côte d'Or) bat Mosca (Hérault) 13-11 ; Lucido (Dordogne) bat Rideau (Finistère) 13-11.

HUITIEMES DE FINALE

Vian (B.-du-Rh.) bat Lemaine (Ardèche) 13-3 ; Mattei (Ile-de-France) bat Baggioni (Corse) 13-1 ; Mariotti (Ile-de-France) bat Albiges (B.-du-Rh.) 13-7 ; Guy Hérault) bat Baptiste (Tarn-et-Garonne) bat Fontanille (Gard - Lozère) 13-9 ; Lucino (Dordogne) bat Duverger (Lot-et-Garonne) 13-5 ; Carillot (Loire) bat Garaffa (Côte-d'Or) 13-4; Escoffier (B.-A.) bat Lubrano (B.-du-Rh.) 13-11.

1/4 DE FINALE

Lucino (Dordogne) bat Carillot (Loire) 13-8 ; Castro (Tarn-et-Garonne) bat Mariotti (Ile-de-France) 13-11 ; Mattei (Ile-de-France) bat Guy (Hérault) 13-8 ; Vian (B.-du-Rh.) bat Escoffier (B.-A.) 13-1.

DEMI-FINALES

Mattei (Ile-de-France) bat Castro (Tarn-et-Garonne) 11-8 ; Vian (B.-du-Rh.) bat Lucido (Dordogne) 13-3.

FINALE

Vian, Musso, Poulet battent Mattei (Ile-de-France) 13-7.

ÉPINAL championnats de france

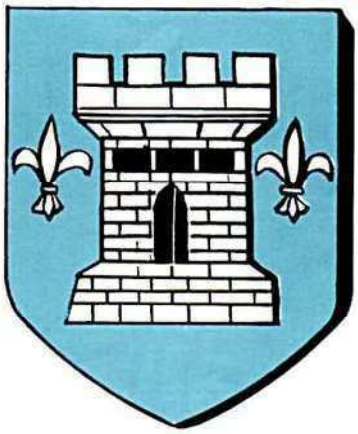

M. HERRENSCHMIDT, Préfet des Vosges, lance le cochonnet en présence de M. René PAUZIN, Président.

A l'occasion des XIXe Championnats de France de pétanque, la municipalité d'Epinal avait déployé une fastueuse organisation. M. André ARGANT, Maire, M. André DESBUISSON, Adjoint aux Sports et Président du Comité d'Organisation, M. Pierre MARQUIS, Président de la Société des Fêtes, M. René PAUZIN, Président du Comité Départemental de pétanque des Vosges, ont bien mérité de la capitale de l'imagerie française.

Ces championnats ont été en tous points réussis depuis le défilé, l'hommage aux disparus, jusqu'aux multiples festivités qui animaient ces très intéressants concours. Toute la population d'Epinal avait d'ailleurs entrepris de répondre avec enthousiasme à l'appel des organisateurs. Tous les participants conserveront longtemps un excellent souvenir de toutes les réceptions et manifestations sportives. Il y eut même le bal de la pétanque où se retrouvèrent avec la satisfaction qu'on devine, dans la chaude ambiance de l'orchestre JEAN CHIFFRE, les joueurs vainqueurs ou éliminés avec leurs dirigeants et accompagnateurs. En somme, il y eut une grande moisson de magnifiques images d'Epinal, toutes à la gloire de la grande cité.

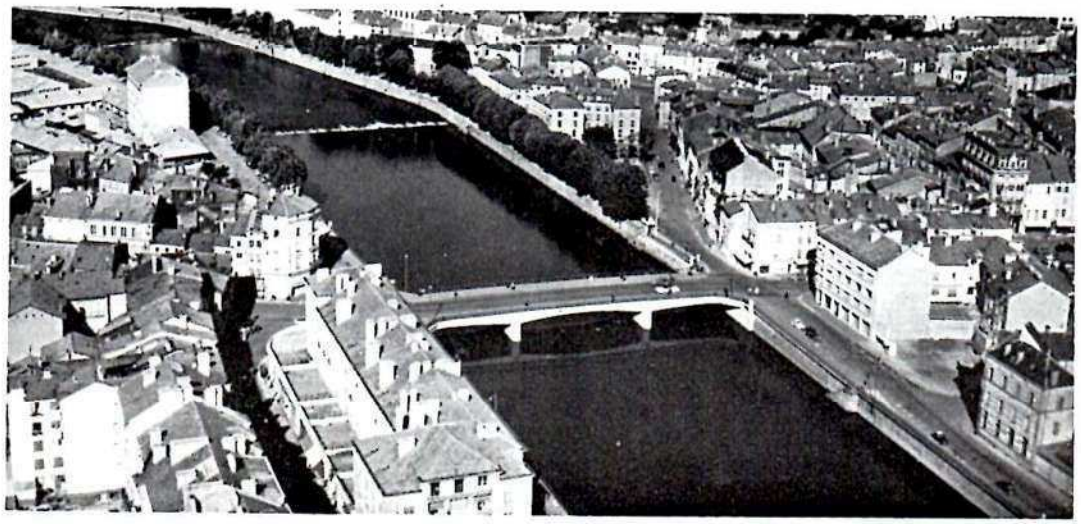

de pétanque Senior 1964

L'imposant groupe de pétanqueurs pendant la minute de silence au Monument aux Morts.

MM. BLANCK et DESBUISSON s'entretiennent avec les ex-champions de France.

A L'HOTEL DE VILLE D'EPINAL. — La municipalité avait tenu à recevoir les représentants des Fédérations de pétanque. Pendant l'allocution de Monsieur Pierre BLANCK, adjoint au Maire (3° à partir de la gauche), MM. Pierre MARQUIS, André DESBUISSON, P. BLANET, Emmanuel KARLIN (Chef de Cabinet du Préfet des Vosges), Marcel HOFFER Député, BUSSONNE, René PAUZIN.

L'équipe de l'Hérault qui se mesura avec les Alpes-Maritimes.

championnats de France Senior

PALMARES : PREMIERE CATEGORIE

8e de finale. — GOZE (Roussillon) bat BROCCA (Bouches-du-Rhône) à 8. — GAVINO (Alpes-Maritimes) bat LOCATELLI (Bouches-du-Rhône) à 10. — MAGNANI (Bouches-du-Rhône) bat SERRA (Vaucluse) à 3. — Zanetti (Var) bat DOZEL (Var) à 12. — CHAMBET (Var) bat REYNIER (Vaucluse) à 3. — GALLI (Var) bat VERNE (Alpes-Maritimes) à 10. — MAZZELLI (Bouches-du-Rhône) bat VIDAL (Haute-Garonne) à 7. — SCIALO (Hérault) bat BATTESTI (Bouches-du-Rhône) à 12.

Quarts de finale. — GAVINO (Alpes-Maritimes) bat ZANETTI (Var) à 6. — SCIALO (Hérault) bat GOZE (Roussillon) à 6. — MAGNANI (Bouches-du-Rhône) bat GALLI (Var) à 3. — MAZZELLI (Bouches-du-Rhône) bat CHAMBET (Var) à 1.

Demi-finale. — GAVINO (Alpes-Maritimes) bat MAZZELLI (Bouches-du-Rhône) à 6. — SCIALO (Hérault) bat MAGNANI (Bouches-du-Rhône) à 3.

Finale. — GAVINO-PELLI-MACCANA (Alpes-Mari.) battent SCIALO-MUNOZ-NATALI (Hérault) 15-13.

DEUXIEME CATEGORIE

Huitièmes de finale. — VIAN (Bouches-du-Rhône) bat LEMAIRE (Ardèche) à 3. — MATTEI (Ile de France) bat BAGGIONI (Corse) à 1. — MARIOTTI (Ile de France) bat ALBIGES (Bouches-du-Rhône) à 7. — GUY (Hérault) bat BAPTISTE (Tarn-et-Garonne) à 9. — CASTRO (Tarn-et-Garonne) bat FONTANILLE (Gard-Lozère) à 9. — LUCIDO (Dordogne) bat DUVERGER (Lot-et-Garonne) à 5. — CARILLOT (Loire) bat GARAFFA (Côte-d'Or) à 4. — ESCOFFIER (Basses-Alpes) bat LUBRANO (Bouches-du-Rhône) à 11.

Quarts de finale. — LUCIDO (Dordogne) bat CARILLOT (Loire) à 8. — CASTRO (Tarn-et-Garonne) bat MARIOTTI (Ile de France) à 11. — MATTEI (Ile de France) bat GUY (Hérault) à 8. — VIAN (Bouches-du-Rhône) bat ESCOFFIER (Basses-Alpes) à 1.

Demi-finale. — MATTEI (Ile de France) bat CASTRO (Tarn-et-Garonne) à 9. — VIAN (Bouches-du-Rhône) bat LUCIDO G. (Dordogne) à 3.

Finale. — VIAN-POULET-MUSSO (Bouches-du-Rhône) battent MATTEI-RIERI-RICHARD (Ile de France), 13 à 7.

Bel exemple de courage face à l'adversité : le pétanqueur d'Agen, Roger BOUE, venu sur le stade dans son véhicule d'infirme, a forcé la sympathie du public. On le voit ici lancer une boule.

Une phase de jeu.

ECHOS DU CHAMPIONNAT

Les championnats 1965 Juniors à Verneuil-sur-Avre ? A l'issue des compétitions la candidature de la petite ville de l'Eure avait été retenue ; une décision définitive sera prise ultérieurement.

Les champions 1963, à la surprise générale, ont été éliminés dans les deux catégories dès les premières parties du samedi après-midi.

La finale de la deuxième catégorie se joua aux chandelles sous la pluie. Voilà qui prouve que rien n'arrête de parfaits pétanqueurs !

C'est la musique du 18e R. I. T. qui sous la direction du Sergent-Chef PERRIN anima les championnats. Un grand bravo aux jeunes musiciens.

Merci, René ! C'est sous ce titre que la « Liberté de l'Est » dans son numéro du 10 août a rendu hommage au sympathique Président de l'organisation. On pouvait lire qu'un championnat c'est comme un melon : ça se découpe en tranches. A dire vrai, celui que nous a offert M. René PAUZIN était de haute qualité.

La réception à la Mairie avait drainé une foule importante. C'est M. Pierre BLANK, Adjoint au Maire, qui eut la lourde charge de recevoir la masse imposante des dirigeants. Il était entouré de nombreuses notabilités régionales. Bien entendu, par quatre allocutions, la pétanque fut plus que jamais à l'honneur.

3.240 personnes ont été hébergées par le Comité organisateur qui ne disposait officiellement que de 600 chambres à Epinal. Comme il n'y eut aucune réclamation, cela prouve que le Comité a su faire preuve d'une technique remarquable.

Grands et petits Spinaliens encouragèrent les joueurs de leurs sympathiques vivats et acclamations tout au long du championnat. « Si ça continue, Epinal va être obligé de se rattacher à un département du Midi », nous a dit un joueur de Montpellier, sensible à une telle ambiance.

L'équipe gagnante première catégorie du Championnat de France de Pétanque.

L'équipe gagnante deuxième catégorie (Bouches-du-Rhône)

L'ex-champion de France vient de tirer. Le Préfet (x) des Vosges suit, amusé, la partie.

19ème Championnat de France Triplette senior pétanque en 1964 à Epinal

Une vue aérienne de la ville d'Epinal, qui a reçu ce Championnat de France en 1964

Ce **Championnat de France Triplette senior pétanque**, s'est déroulé les 8 et 9 août 1964 à Epinal (88).

C'est sur le **Petit Champ de Mars** Spinalien, que se sont déroulés ces Championnats de France en 1ère et 2ème catégorie.

Dès le samedi matin, un **défilé de toutes les délégations** est parti de la gare, pour déposer une gerbe au monument aux morts (Place Foch), et pour se disloquer aux abords du Petit Champ de Mars, pour un début des parties à 9 Heures.

Le défilé des pétanqueurs, en ce samedi matin, qui traverse le pont Sadi Carnot à Epinal

Le Président du CD88 **M. René Pauzin** et toute son équipe ont eu la lourde tâche de cette superbe organisation sportive.

1ère CATEGORIE

64 Triplettes étaient présentes pour ce Championnat en 1ère catégorie, qui s'est déroulé en poules.

Quelques **Triplettes favorites de ce Championnat** à Epinal en 1964 en 1ère catégorie :
Baptiste (26), Palagi (Champion 1963 du 83), Roux (82), Battesti (Champion 1960 du 13), Goze (66), Vidal (31), Scialo (34), Regnier (84), Brocca, (Finaliste 1963 du 13), Zanetti, Galli (83), Magnani, Locatelli (13), Verne, Maccagno (06)...

Parmi les Triplettes qualifiées du (47), celle de Boué Roger, Monizza Mario et Bordin Armand (le papa de Christian) était composée d'un joueur handicapé, dans un chariot (les 2 jambes sectionnées).
Il s'agit de l'Agenais **Roger Boué**, licencié à Pétanque Montesquieu (47). Chapeau Roger !

L'Agenais Roger Boué (CD47), qualifié pour ce Championnat de France, en 1964
Photo : coupure de presse

Les **tenants du titre 1963 du (83)** : Blanc Jules, Palagi Marius, Fraire Noël (J-B Hyères-83) se sont inclinés en 1/16 de finale face à Chambers Pierre (A-B 2 Gares à Hyères) sur le score de 8 à 13.

Le Champion de France en titre de 1963 Jules Blanc du Var, qui va pointer

Résultats à partir des 1/8 de finale :
1/8 de finale :
-Pelli (06) bat Locatelli Joseph, Bezza François «*Besse*», Pisapia Albert *«Le Bétonneur»* (Gazélec à Marseille-13) 13 à 10
-Scialo (34) bat Battesti Jean, Banegas Jean, Vilucchi Florent (U-S Cheminots à Marseille-13) 13 à 12
-Mazzelli (13) bat Vidal André, Bonnet Christian, Labatut Roger (La Digue Fer à Cheval à Toulouse-31) 13 à 7
-Magnani (13) bat Serra René, Aussenac Roger, Bonis Gérard (A-B Carpentras-84) 13 à 3
-Zanetti (83) bat Donzel André, Salle André, Fenis Jean (Boule Bleue Le Luc-83) 13 à 12
-Goze (66) bat Brocca Pierre «*Le Grand Fusil de Port-de-Bouc»,* De Fabritiis Hector «*Guêtre*», Rohner Maurice (Boule de Tassy à Port-de-Bouc-13) 13 à 8
-Chambers (83) bat Regnier Alfred *«Biscuit»*, Vedel Joseph, Gueit Auguste (Boule Carrée Saint-Lazare en Avignon-84) 13 à 3
-Galli (83) bat Verne Marcel, Carbonel Honoré, Viora Lucien (C-C-O Cannois à Cannes-06) 13 à 10

1/4 de finale :
-Pelli (06) bat Zanetti Pierre, Avena Léon, Chabrolin Jean-Pierre (Boule Bleue à Le Luc-83) 13 à 6
-Scialo (34) bat Goze Henri, Pagès Albert, Catala Marcel (J-P Perpignan-66) 13 à 6
-Mazzelli (13) bat Chambers Pierre, Paul Louis, Zerbone Lucien (A-B 2 Gares à Hyères-83) 13 à 1
-Magnani (13) bat Galli Daniel, Salle Aimé, Héraud Jean (J-B Le Luc-83) 13 à 3
1/2 finales :
-Pelli (06) bat Mazzelli Jean, Girard Paul, Arvanitis Etienne (Boule Girondine à Martigues-13) 13 à 6
-Scialo (34) bat Magnani Triestino *«Le Blond»*, Dell'Unto Jean-Pierre, Palazzolo Marius (Les Zan-Zan à Marseille-13) 13 à 3
Finale :
- Pelli Alphonse, Macagno Adolphe, Gavino Maurice (Pétanque Antiboise à Antibes-06) battent Scialo Paul, Natoli Innocent, Munoz Antoine (Francs Pétanqueurs à Frontignan-34) 15 à 13.

N° CF	Année	Jour	Nature	N° Catg	Lieu	Dpt	Joueur 1	Joueur 2	Joueur 3	Département	N°	Ville	Club	Résultats
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	GAVINO Maurice	PELLI Alphonse	MACAGNO Adolphe	Alpes-Maritimes	6	Antibes	Pétanque Antiboise	Vainqueur
56	1964	08/08	3S	19	Epinal	88	SCIALO Paul	NATOLI Innocent	MUNOZ Antoine (34)	Hérault	34	Frontignan	Francs Pétanqueurs Frontignan	Finale

A noter, que lors de cette finale, le Frontignanais Paul Scialo a **frappé le but pour la gagne**, mais il a été arrêté malencontreusement, par son partenaire.

Poules

									Alpes-Maritimes	6	**ROSATI Yves**	**ZANOTTI Lucien**	**TRISCORNIA Pierre**	Cannes	C-C-O Cannois	Poule	
									Ariège	9	**ZANON Guy**	**BREL Etienne**	**ALAZET Claude**	Saint-Girons	ASPTT Saint-Girons	Poule	
									Aube	10	**PARIS André**	**VIGNON Bernard**	**BAJOT Michel**	Bar-sur-Seine	A-B Barséquanaise	Poule	
									Aude	11	**JEANJEAN Henri (11)**	**DOUARCHE Michel**	**RICHARD Robert (11)**	Narbonne	ASPTT Narbonne	Poule	
									Aveyron	12	**BEX Lucien**	**BOUSQUET Raymond**	**PANOSSIAN Manuel**	Combes	Mineurs P-C	Poule	
									Bouches-du-Rhône	13	**EVANGELISTA René**	**SAPIENZA Pierre**	**BLANCHARD Victor**	Marseille	Les Embrouilleurs	Poule	
									Charente	16	**LEGRAND Jean-Claude**	**KERMARREC Raymond**	**MAESTRACCI Joseph**	Ruelle-sur-Touvre	Pétanque Ruelloise	Poule	
									Dordogne	24	**HERNANDEZ Jean-Baptiste**	**SOLER Jean-Pierre**	**VERDOU Dominique**	Saint-Astier	C-B Astérien	Poule	
									Drôme	26	**FURODET Paul**	**DEJOUX René**	**ROBIN André (26)**	Montélimar	A-S Montélimar	Poule	
									Normandie-Centrale	28	**CHIARABINI Georges**	**HUILLET Roger**	**TISON Noël**	Dreux	Club du Parc	Poule	
									Gard-Lozère	30	**LARGUIER Louis**	**ROCHER Gilbert**	**COURBIER Robert**	Salindres	A-S Salindroise	Poule	
									Haute-Garonne	31	**LAGARRIGUE Jacques**	**CAPET Maurice**	**JARRASSIER Gérard**	Toulouse	Pétanque du Suspendu	Poule	
									Gironde	33	**IRRIBARRIA Claude**	**ANDREU Armand**	**PALLIER Yves**	Bordeaux	S-O-B	Poule	
									Hérault	34	**MARCO Roger**	**TREBILLAC André**	**HERAIL Henri**	Sérignan	P-C Sérignan	Poule	
									Landes	40	**FILECCIA Vincent**	**CARBONNEL Joseph**	**PHILIPOT Joseph (père) (40)**	Mont-de-Marsan	Stade-Montois Pétanque	Poule	
									Loire	42	**JUVHOMME Marc**	**CICCOLELLA Vincent**	**GIGLIO Robert**	Saint-Etienne	Pétanque Sans-Souci Saint-Etienne	Poule	
									Lot-et-Garonne	47	**BOUE Roger**	**BORDIN Armand**	**MONIZZA Mario**	Montesquieu	Pétanque Montesquieu	Poule	
									Maine-et-Loire	49	**LAZARO Salvador**	**GOGNALONS Paul**	**AUDIGANE Yves**	Saint-Macaire-en-Mauges	Association Macairoise Pétanque	Poule	
									Basses-Pyrénées	64	**MARTIN Jacques (64)**	**SAMPIETRO Paul**	**MATHIEU Joël**	Pau	Joyeuse du Bon Coin	Poule	
									Pyrénées-Orientales	66	**BARNILS Vincent**	**AUSET André**	**VIDAL Pierre (66)**	Perpignan	Foyer Léo-Lagrange Perpignan	Poule	
									Alsace	68	**CASABIANCA Luc**	**DIAMANTARA Dimitri**	**ARNOLD Joseph**	Wittelsheim	P-C Wittelsheim	Poule	
									Ile-de-France	75	**FALIP Pierre**	**LENARD Joseph**	**DHO Louis**	Paris	Refuge P-C Nation	Poule	
									Haute-Normandie	76	**LEONIDE Francis**	**BERTHOMIEU René**	**MUCKA Louis**	Rouen	Gazélec Rouen	Poule	
									Tarn	81	**RUIZ Raphaël (81-1)**	**CALS René**	**BRANDY René**	Aussillon	E-S Aussillon	Poule	
									Tarn-et-Garonne	82	**ROUX Jean (82)**	**SCUDELER Serge**	**GRANET Guy**	Grisolles	Pétanque Grisollaise	Poule	
									Tarn-et-Garonne	82	**SABATINI Nino**	**MICHELETTO Dominique**	**BENONI Henri**	Montauban	Pétanque des Halles	Poule	
									Var	83	**GALLO Jean**	**LANNI Joseph**	**VENTURINI François**	Toulon	B-J Toulon	Poule	
									Haute-Vienne	87	**BORDERIE Raymond-Marcel**	**FLORES Raymond**	**PRUGNAUD Jean**	Limoges	Amicale Mas-Neuf	Poule	
									Vosges	88	**MATHERON Jean**	**ARNOLD Louis**	**ARNOLD Alexis**	Epinal	Pétanque Epinal	Poule	
									Vosges	88	**TEMPIER Georges**	**RAYNAUD Léon**	**LANTHIOME Gilbert**	Contrexéville	U-S Contrexéville	Poule	
									Vosges	88	**THIBERS Guy**	**THIBERS Laurent**	**LORENTE Pierre**	Epinal	Electric Gaz	Poule	
									Vosges	88	**VIAL Jean (88)**	**LHOTE Armand**	**BLANCHARD Lucien**	Epinal	Electric Gaz	Poule	

1/16 de finale																	
Alpes-Maritimes	6	**PELLI Alphonse**	**MACAGNO Adolphe**	**GAVINO Maurice**	Antibes	Pétanque Antiboise	Vainqueur	13	Gard-Lozère	30	**KORYCZAN Joseph**	**BARTHOLOME Maxime**	**POUGET Yves**	Le Martinet	J-P Le Martinet	1/16 de finale	12
Hérault	34	**SCIALO Paul**	**NATOLI Innocent**	**MUNOZ Antoine (34)**	Frontignan	Francs Pétanqueurs Frontignan	Finale	13	Gers	32	**BATAILLE Jean-Henri**	**CONQUET Jean**	**CONQUET Joseph**	Jegun	P-C Jegun	1/16 de finale	11
Bouches-du-Rhône	13	**MAZZELLI Jean**	**GIRARD Paul**	**ARVANITIS Etienne**	Marseille	Lou Rastéou	1/2 finale	13	Haute-Garonne	31	**BIANCOTTO Aldo**	**RUFFAT Georges**	**BOUBE Christian**	Toulouse	T-P-C	1/16 de finale	7
Bouches-du-Rhône	13	**MAGNANI Triestino**	**DELL'UNTO Jean-Pierre**	**PALAZZOLO Marius**	Marseille	Les Zan-Zan	1/2 finale	13	Var	83	**DEBARBIERI Joseph**	**MILLAN René**	**SENES Eugène**	Toulon	B-J Toulon	1/16 de finale	9
Var	83	**ZANETTI Pierre**	**AVENA Léon**	**CHABROLIN Jean-Pierre**	Le Luc	Boule Bleue	1/4 de finale	13	Gironde	33	**RIBOULET Michel-Paul**	**RAMIREZ José**	**PELATAN Roger**	Bordeaux	Boule de Pelleport	1/16 de finale	3
Pyrénées-Orientales	66	**GOZE Henri**	**PAGES Albert**	**CATALA Marcel**	Perpignan	J-P Perpignan	1/4 de finale	13	Charente-Maritime	17	**SINTES Camille**	**ESTEVE Paul**	**GERS Alain**	Rochefort	A-B Rochefort	1/16 de finale	3
Var	83	**CHAMBERS Pierre**	**PAUL Louis (83)**	**ZERBONE Lucien**	Hyères	A-B 2 Gares	1/4 de finale	13	Var	83	**BLANC Jules (83)**	**PALAGI Marius**	**FRAIRE Noël**	Hyères	J-B Hyères	1/16 de finale	8
Var	83	**GALLI Daniel**	**SALLE Aimé**	**HERAUD Jean**	Le Luc	J-B Le Luc	1/4 de finale	13	Ile-de-France	75	**ARCOLAO Ange**	**GALLAND Raymond**	**BARTHELEMY Jean-Françoi**	Paris	Lou Pitchoun Paris	1/16 de finale	9
Bouches-du-Rhône	13	**LOCATELLI Joseph (13)**	**BEZZA François**	**PISAPIA Albert**	Marseille	Gazélec Marseille	1/8 de finale	13	Ile-de-France	75	**SARNITO Marcel**	**MELIS François**	**BOULLE Léon**	Paris	Lou Pitchoun Paris	1/16 de finale	11
Bouches-du-Rhône	13	**BATTESTI Jean**	**BANEGAS Jean (13)**	**VILUCCHI Florent**	Marseille	U-S Cheminots Marseille	1/8 de finale	13	Bouches-du-Rhône	13	**CODDE Henri**	**LAISNE Guy**	**RICHARD Emile**	Marseille	Gazélec Marseille	1/16 de finale	9
Haute-Garonne	31	**VIDAL André (31)**	**BONNET Christian (31)**	**LABATUT Roger**	Toulouse	La Digue Fer à Cheval	1/8 de finale	13	Nord	59	**GUTTIEREZ Bastien**	**FRIEDERICH Guy**	**LOMBARDO François**	Roubaix	Les Pionniers	1/16 de finale	8
Vaucluse	84	**SERRA René**	**AUSSENAC Roger**	**BONIS Gérard**	Carpentras	A-B Carpentras	1/8 de finale	13	Gironde	33	**BOS Fernand**	**OLTRA Pierre**	**FEILLON Max**	Gajac	Plage	1/16 de finale	12
Var	83	**DONZEL André**	**SALLE André**	**FENIS Jean**	Le Luc	Boule Bleue	1/8 de finale	13	Bouches-du-Rhône	13	**GILLOUX Pierre**	**CANTAREL Jean**	**AMOURIQ Claude**	Aix-en-Provence	Petite Vitesse	1/16 de finale	12
Bouches-du-Rhône	13	**BROCCA Pierre**	**DE FABRITIIS Hector**	**ROHNER Maurice**	Port-de-Bouc	Boule de Tassy	1/8 de finale	13	Hautes-Pyrénées	65	**HUEBER Aubin**	**DOYA François**	**PUERTOLAS Vivien**	Cabanac	A-B Cabanac	1/16 de finale	1
Vaucluse	84	**REGNIER Alfred**	**VEDEL Joseph**	**GUEIT Auguste**	Avignon	Boule Carrée Saint-Lazare	1/8 de finale	13	Aude	11	**BUSTREO Primo**	**GARIMA Michel**	**GONZALEZ Yves**	Carcassonne	ASPTT Carcassonne	1/16 de finale	3
Alpes-Maritimes	6	**VERNE Marcel**	**CARBONEL Honoré**	**VIORA Lucien**	Cannes	C-C-O Cannois	1/8 de finale	13	Lot	46	**COMBELLES René**	**PIASER Noël**	**GONZALES Ignasse**	Castelfranc	P-C Castelfranc	1/16 de finale	3
1/8 de finale																	
Alpes-Maritimes	6	**PELLI Alphonse**	**MACAGNO Adolphe**	**GAVINO Maurice**	Antibes	Pétanque Antiboise	Vainqueur	13	Bouches-du-Rhône	13	**LOCATELLI Joseph (13)**	**BEZZA François**	**PISAPIA Albert**	Marseille	Gazélec Marseille	1/8 de finale	10
Hérault	34	**SCIALO Paul**	**NATOLI Innocent**	**MUNOZ Antoine (34)**	Frontignan	Francs Pétanqueurs Frontignan	Finale	13	Bouches-du-Rhône	13	**BATTESTI Jean**	**BANEGAS Jean (13)**	**VILUCCHI Florent**	Marseille	U-S Cheminots Marseille	1/8 de finale	12
Bouches-du-Rhône	13	**MAZZELLI Jean**	**GIRARD Paul**	**ARVANITIS Etienne**	Marseille	Lou Rastéou	1/2 finale	13	Haute-Garonne	31	**VIDAL André (31)**	**BONNET Christian (31)**	**LABATUT Roger**	Toulouse	La Digue Fer à Cheval	1/8 de finale	7
Bouches-du-Rhône	13	**MAGNANI Triestino**	**DELL'UNTO Jean-Pierre**	**PALAZZOLO Marius**	Marseille	Les Zan-Zan	1/2 finale	13	Vaucluse	84	**SERRA René**	**AUSSENAC Roger**	**BONIS Gérard**	Carpentras	A-B Carpentras	1/8 de finale	3
Var	83	**ZANETTI Pierre**	**AVENA Léon**	**CHABROLIN Jean-Pierre**	Le Luc	Boule Bleue	1/4 de finale	13	Var	83	**DONZEL André**	**SALLE André**	**FENIS Jean**	Le Luc	Boule Bleue	1/8 de finale	12
Pyrénées-Orientales	66	**GOZE Henri**	**PAGES Albert**	**CATALA Marcel**	Perpignan	J-P Perpignan	1/4 de finale	13	Bouches-du-Rhône	13	**BROCCA Pierre**	**DE FABRITIIS Hector**	**ROHNER Maurice**	Port-de-Bouc	Boule de Tassy	1/8 de finale	8
Var	83	**CHAMBERS Pierre**	**PAUL Louis (83)**	**ZERBONE Lucien**	Hyères	A-B 2 Gares	1/4 de finale	13	Vaucluse	84	**REGNIER Alfred**	**VEDEL Joseph**	**GUEIT Auguste**	Avignon	Boule Carrée Saint-Lazare	1/8 de finale	3
Var	83	**GALLI Daniel**	**SALLE Aimé**	**HERAUD Jean**	Le Luc	J-B Le Luc	1/4 de finale	13	Alpes-Maritimes	6	**VERNE Marcel**	**CARBONEL Honoré**	**VIORA Lucien**	Cannes	C-C-O Cannois	1/8 de finale	10
1/4 de finale																	
Alpes-Maritimes	6	**PELLI Alphonse**	**MACAGNO Adolphe**	**GAVINO Maurice**	Antibes	Pétanque Antiboise	Vainqueur	13	Var	83	**ZANETTI Pierre**	**AVENA Léon**	**CHABROLIN Jean-Pierre**	Le Luc	Boule Bleue	1/4 de finale	6
Hérault	34	**SCIALO Paul**	**NATOLI Innocent**	**MUNOZ Antoine (34)**	Frontignan	Francs Pétanqueurs Frontignan	Finale	13	Pyrénées-Orientales	66	**GOZE Henri**	**PAGES Albert**	**CATALA Marcel**	Perpignan	J-P Perpignan	1/4 de finale	6
Bouches-du-Rhône	13	**MAZZELLI Jean**	**GIRARD Paul**	**ARVANITIS Etienne**	Marseille	Lou Rastéou	1/2 finale	13	Var	83	**CHAMBERS Pierre**	**PAUL Louis (83)**	**ZERBONE Lucien**	Hyères	A-B 2 Gares	1/4 de finale	1
Bouches-du-Rhône	13	**MAGNANI Triestino**	**DELL'UNTO Jean-Pierre**	**PALAZZOLO Marius**	Marseille	Les Zan-Zan	1/2 finale	13	Var	83	**GALLI Daniel**	**SALLE Aimé**	**HERAUD Jean**	Le Luc	J-B Le Luc	1/4 de finale	3
1/2 finale																	
Alpes-Maritimes	6	**PELLI Alphonse**	**MACAGNO Adolphe**	**GAVINO Maurice**	Antibes	Pétanque Antiboise	Vainqueur	13	Bouches-du-Rhône	13	**MAZZELLI Jean**	**GIRARD Paul**	**ARVANITIS Etienne**	Marseille	Lou Rastéou	1/2 finale	6
Hérault	34	**SCIALO Paul**	**NATOLI Innocent**	**MUNOZ Antoine (34)**	Frontignan	Francs Pétanqueurs Frontignan	Finale	13	Bouches-du-Rhône	13	**MAGNANI Triestino**	**DELL'UNTO Jean-Pierre**	**PALAZZOLO Marius**	Marseille	Les Zan-Zan	1/2 finale	3
Finale																	
Alpes-Maritimes	6	**PELLI Alphonse**	**MACAGNO Adolphe**	**GAVINO Maurice**	Antibes	Pétanque Antiboise	Vainqueur	15	Hérault	34	**SCIALO Paul**	**NATOLI Innocent**	**MUNOZ Antoine (34)**	Frontignan	Francs Pétanqueurs Frontignan	Finale	13